



BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB DU SITE NATURA 2000

FR9101464 « Fort de Salses »

ANNEES 2011, 2012, 2013, 2014, 2015

SOMMAIRE

PREAMBULE	5
• Introduction	5
• Le site Natura 2000 « Château de Salses »	6
• Structure animatrice et gouvernance	7
• Rappel des enjeux de conservation et des objectifs du DOCOB actuel	9
• Méthodologie d'évaluation	11
I. Evaluation du contenu du DOCOB actuel.....	12
II. Evaluation de l'état de conservation des populations de chiroptères 2009- 2015.....	22
III. Evaluation de la mise en œuvre des mesures inscrites au DOCOB actuel.....	25
• Mesures de gestion	30
• Suivi des espèces d'intérêt communautaire	33
• Les actions de communication et de sensibilisation	34
IV. Analyse de l'animation – Conseil Départemental des PO de 2011 à 2015.....	37
V. Conclusions.....	47
VI. Perspectives.....	48
BIBLIOGRAPHIE	51
WEBOGRAPHIE	53

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Limite de la Zone Spéciale de Conservation du site Natura 2000 "Château de Salses".	7
Figure 2 : Emplacement des sites Natura 2000 FR910146 « Château de Salses » et FR9112005 « Complexe Lagunaire de Salses-Leucate ».....	8
Figure 3 : Répartition des éléments présents dans le document d'objectifs du site Natura 2000 « Château de Salses » en fonction de leur qualité.	18
Figure 4 : Répartition des propositions de modification des rubriques composant le document d'objectifs.....	19
Figure 5 : Répartition du temps de travail (%) destiné à la mise en œuvre des actions spécifiques à la forteresse (GIT For1 et GIT_For2) et les actions transversales à l'ensemble des sites (ANIM 1 et 3) de 2012 à 2015 (42 mois). <i>Sources des données: Bilan des activités de l'animateur Natura 2000 2011-2015</i>	41
Figure 6 : Comparatif du temps de travail prévisionnel et du temps de travail réellement réalisé sur la totalité de la mise en œuvre des actions du DOCOB commun pendant la période de 2012 à 2015. <i>Sources des données: Rapports d'activités Années 2012-13, 2013-2014 et 2015, E. Barthe</i>	43

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Limites administratives du site Natura 2000 « Château de Salses »	6
Tableau 2: Récapitulatif des données administratives Natura 2000 « Château de Salses »	8
Tableau 3: Synthèse du temps prévisionnel affecté à l'animation du chargé de mission Natura 2000 sur la période d'animation de 2011 à 2015.....	9
Tableau 4: Présentation des espèces fréquentant le site Natura 2000 FR9101464 « Châteaude Salses ». <i>Source FSD 2008</i> . Une étude chiroptérologique complète est en cours de réalisation par l'association ALEPE pour la période 2017-2018, la liste des espèces présentes dans l'enceinte de la Forteresse est donc susceptible d'être modifiée.....	9
Tableau 5: Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site et enjeux associés.	10
Tableau 6: Relations entre les Objectifs de conservation et les Objectifs opérationnels hiérarchisés. <i>Source : Documents d'Objectifs des sites Natura 2000 «Château de Salses » et « Chiroptères des Pyrénées-Orientales », Tome 2</i>	11
Tableau 7 : Grille d'évaluation du contenu du document d'objectifs actuel des sites Natura 2000.	13
Tableau 8 : Présentation des conclusions synthétiques de l'évaluation du contenu du DOCOB actuel des sites Natura 2000 «Château de Salses » et «Chiroptères des Pyrénées Orientales» (validé en 2011).	21
Tableau 9 : Tableau récapitulatif des suivis chiroptérologiques concernant le site Natura 2000 « Château de Salses » de 2014 à 2015.	23
Tableau 10: Evolution des populations de chiroptères dans le Fort de Salses. <i>Sources : Diagnostic écologique du site du Fort de Salses Conseil Général des Pyrénées-Orientales, 2009. Rapport de suivi chiroptérologique de la Forteresse de Salses, Association Espace Nature Environnement, 2014</i>	23
Tableau 11: Ecarts associés aux inventaires.....	24
Tableau 12 : Grille d'évaluation des mesures du document d'objectifs du Site Natura 2000 Château de Salses.....	27
Tableau 13 : Récapitulatif des actions réalisées prévus au document d'objectifs du site Natura 2000 Fort de Salses (2011-2015).....	29
Tableau 14 : Récapitulatif des actions de suivi prévu au DOCOB actuel.....	33
Tableau 15 : Récapitulatif des actions de communication et sensibilisation prévues au DOCOB actuel.	34
Tableau 16 : Synthèse des propositions de reconduite ou non des actions inscrites au DOCOB actuel.	35
Tableau 17 : Récapitulatif des points forts et points faibles de l'évaluation de la mise en œuvre entre 2015 et 2015 du document d'objectifs actuel	36
Tableau 18 : Bilan des activités de l'animateur de la période de 2012 à 2015 (Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales).....	39
Tableau 19 : Présentation du comparatif entre le temps prévu à la réalisation des actions et le temps réellement réalisé. Sources des données: Bilan des activités de l'animateur Natura 2000 2011-2015.	42
Tableau 20 : Comparatif entre le temps de travail prévisionnel et réalisé par l'animateur Natura 2000 sur l'animation des 7 entités composant les sites Natura 2000. <i>Sources des données: Bilan des activités de l'animateur Natura 2000 2011-2015</i>	44
Tableau 21 : Récapitulatif des réunions de concertation organisées sur la période de 2012 à 2015.....	45
Tableau 22 : Récapitulatif des points forts et points faibles de l'animation du document d'objectifs.	46
Tableau 23: Programme d'action réalisé par le syndicat Rivage dans le cadre de la reprise d'animation du document d'objectifs du site Natura 2000 « Château de Salses » sur la période 2017-2018.	49

Document de travail

PREAMBULE

• Introduction

La Forteresse de Salses est un monument historique possédant une architecture complexe. Enfoncée dans le sol, elle est divisée en quatre corps de bâtiment et composée de tours et d'ouvrages de défenses avancés. Avec ses 12 m d'épaisseur de muraille, ses dédales de coursives, chicanes, pièges, galeries de contre-mine, son deuxième réduit de défense et son donjon entièrement fortifié, le monument offre de nombreuses possibilités d'utilisation par les chiroptères. En effet, multiples sont les gîtes caractérisés par des conditions thermo-hygrométriques variées et stables. Ces conditions favorables permettent à 11 espèces de chauves-souris sur les 29 présentes en Occitanie, de fréquenter tout au long de l'année ce site. L'utilisation des gîtes est variable selon les espèces et leur phase du cycle biologique : hibernation, mise bas, périodes de transits printanier et automnal.

Malheureusement les populations de chiroptères de la forteresse ont commencé à décliner à partir des années 1990. Plusieurs causes peuvent expliquer cette baisse. La forteresse de Salses est un monument historique classé depuis 1886 et transféré en 1930 du Ministère des armées au Secrétariat des Beaux-arts. Durant plusieurs années, il y a eu des travaux de consolidation et de restauration importants liés à son mauvais état de conservation. Puis, à partir des années 1990, des travaux d'aménagement ont été réalisés pour faciliter l'accueil des visiteurs et les conditions de travail du personnel pour ouvrir le monument au public. Ces différents travaux et la création d'un circuit de visite sécurisé ont perturbé les conditions initiales des gîtes des chiroptères : circulation dans l'édifice, niveau hygrométrique, lumière notamment.

A une échelle plus globale certains facteurs sont connus pour être à l'origine de la diminution des populations de chiroptères – maladie mortelle (épizootie), aménagement du territoire, perturbation des gîtes souterrains et rupestres, infrastructures de transport, parcs éoliens, gestion forestière et pratiques agricoles inadaptées (Plan national d'actions en faveur des chiroptères 2016-2025) - augmentant d'autant les enjeux d'une bonne gestion locale.

Devant l'importance et l'urgence de la conservation des chauves-souris dans les Pyrénées-Orientales et vu la diminution drastique en quelques années des populations de Minioptère de Schreibers, de Murin de Capaccini et de Petit Murin (Barbe F. *et al*, 2011), la Forteresse de Salses fut reconnue site d'intérêt régional et désignée en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) par arrêté ministériel du 26 décembre 2008, intégrant ainsi le vaste réseau du département sous la dénomination FR9101464 « Château de Salses ». Il fût réuni avec le site FR9102010 « Chiroptères des Pyrénées-Orientales » par l'intermédiaire d'un document d'objectifs commun validé par arrêté préfectoral le 20 Juillet 2011. L'enjeu du regroupement de ces sites était de répondre à la problématique de fragmentation des sites à chiroptères de la Région. Il correspondait également à la volonté de mutualiser les actions visant la protection et la conservation des habitats et de diverses espèces de chauves-souris à l'échelle du territoire.

Le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales a animé les deux sites entre 2011 et 2015. Cependant, confronté à des problèmes de gouvernance, le département s'est désengagé en 2015 de l'animation du site « Fort de Salses » et a poursuivi l'animation du site « Chiroptères des Pyrénées-Orientales ». Constatant l'absence d'animation du site Natura 2000 depuis plusieurs années, la nouvelle administratrice Jacqueline MAILLE, arrivée en

novembre 2014, a insisté auprès des services de l'Etat pour relancer une nouvelle dynamique et un suivi scientifique sur le site. Le syndicat RIVAGE, conscient de l'enjeu de ce site, s'est porté candidat pour l'animation dès septembre 2016 et a été désigné en février 2017. Conscients des besoins de protection des chauves-souris et de conservation du monument, les nouveaux partenaires relèvent collectivement ce double défi à travers la mise à jour du document d'objectifs.

Avec le nouveau contexte de l'individualisation du site Natura 2000 « Château de Salses », une évaluation du document d'objectifs actuel (avant sa mise à jour) et de sa mise en œuvre de 2011 à 2015 par le Conseil Départemental est parue nécessaire. En effet, l'évaluation dans le cadre de la directive « Habitats, Faune, Flore » à l'échelle d'un site Natura 2000 était prévue initialement tous les 6 ans¹. Cette évaluation consiste en l'analyse approfondie de l'état d'avancement des mesures de gestion sur plusieurs années et en l'analyse de la conduite du projet. L'objectif étant *in fine* de quantifier l'efficacité des actions engagées et de réorienter ou adapter le document d'objectifs en prenant en compte l'expérience passée de sa mise en œuvre.

L'enjeu dans le contexte d'un changement d'animateur est d'aiguiller la conduite de la nouvelle animation pour les prochaines années et ce en répondant aux problématiques précédemment exposées. L'évaluation mettra en évidence les acquis à pérenniser, les freins à lever pour atteindre les objectifs, les nouveaux enjeux. Ce bilan permettra également de synthétiser tous les éléments dans un document unique permettant de conclure sur la nécessité d'une révision ou d'une mise à jour du DOCOB.

- **Le site Natura 2000 « Château de Salses »**

Le Fort de Salses se situe en France dans la région Occitanie, anciennement Région Languedoc-Roussillon, dans le département des Pyrénées-Orientales. Le site se situe sur la commune de Salses-le-Château. Le tableau 1 ci-après présente un récapitulatif des limites administratives du Fort de Salses.

Nom de secteur	Château de Salses
Région	Languedoc-Roussillon
Département	Pyrénées-Orientales
Arrondissement	Perpignan
Canton	Rivesaltes
Commune	Salses-le-Château
Surface	3 ha

Tableau 1: Limites administratives du site Natura 2000 « Château de Salses ».

Le site a été désigné en Zone spéciale de Conservation (ZCS) par arrêté ministériel du 26 décembre 2008 au titre de la directive « Habitat-Faune-Flore ». Sa surface est de 3ha

¹ * Code de l'Environnement : art. R. 414-11 modifié par décret n°2015-959 du 31 juillet 2015 - art. 1 et R. 414-8-5 (modifié par décret n°2015-211 du 25 février 2015 - art. 24)

entièrement composé de bâti correspondant à la limite de la Forteresse classée aux monuments historiques depuis 1886 (Figure 1 ci-après) :

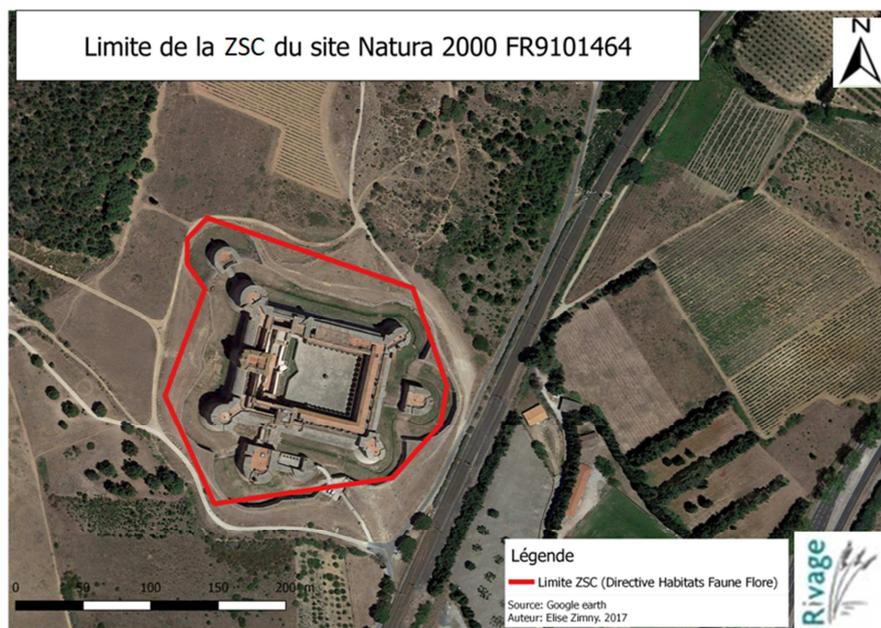


Figure 1: Limite de la Zone Spéciale de Conservation du site Natura 2000 «Château de Salses».

Un DOCOB commun aux sites Natura 2000 FR9102010 « Chiroptères des Pyrénées-Orientales» et FR9101464 «Château de Salses » a été élaboré par le Conseil Départemental des PO de 2008 à 2011 puis validé par arrêté préfectoral du 20 Juillet 2011. Le site Natura 2000 « Chiroptères des Pyrénées-Orientales » regroupe 6 entités : le site de Nyer, la grotte de Fuilla, la grotte de Sirach, l'ancienne carrière de Rodès, les mines de Montalba et les grottes de la Désix.

- **Structure animatrice et gouvernance**

Le DOCOB commun aux deux sites Natura 2000 « Chiroptères des Pyrénées-Orientales» et « Château de Salses » a été validé par le comité de pilotage le 19 avril 2011. Son animation a immédiatement débuté par le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales (anciennement Conseil Général des Pyrénées-Orientales) jusqu'à son désengagement en octobre 2015. Le Comité de pilotage était présidé pendant cette même période par Monsieur Jean-Louis ALVAREZ, anciennement Conseiller Général du Canton d'Olette. Le comité de pilotage est l'instance principale de la gestion du site Natura 2000. Sa composition a été fixée par arrêté préfectoral du 18 septembre et 27 décembre 2007.

Depuis février 2017, le syndicat Mixte RIVAGE Salses-Leucate a repris l'animation du site Natura 2000 « Château de Salses ». Le nouveau comité de pilotage, spécifique au site Fort de Salses et désigné par arrêté préfectoral du 25 août 2016, est présidé depuis 09 février 2017 par Monsieur Jean-Jacques LOPEZ, Maire de Salses-le-Château.

Le site se trouve sur le périmètre de compétence du syndicat qui par ailleurs anime le site Natura 2000 « Complexe lagunaire de Salses-Leucate » mentionnant les mêmes espèces de chiroptères au FSD. Il fut donc tout à fait cohérent de confier la mise en œuvre du document d'objectifs à RIVAGE qui intègre déjà dans ses plans de gestion, la préservation des habitats

avérés ou potentiellement utilisés pour la chasse, le déplacement et l'utilisation de gîtes secondaires par les chiroptères du Fort.



Figure 2: Emplacement des sites Natura 2000 FR910146 « Château de Salses » et FR9112005 « Complexe Lagunaire de Salses-Leucate ».

Date d'arrêté de désignation ministériel en ZSC	26/12/2008
Date de validation du DOCOB commun par le COPIL	19/04/2011
Date de l'arrêté préfectoral d'approbation du DOCOB commun	20/07/2011
Nom de la structure animatrice de DOCOB commun (juillet 2011 à octobre 2015)	Conseil départemental des Pyrénées Orientales
Nom de la structure animatrice du DOCOB individualisé « Fort de Salses » (depuis Février 2017)	Syndicat Mixte RIVAGE Salses-Leucate

Tableau 2: Récapitulatif des données administratives Natura 2000 « Château de Salses ».

Les missions de l'animateur Natura 2000 s'articulent autour des volets suivant :

- Gestion des habitats et espèces,
- Veille environnementale (dans le cadre des évaluations d'incidences notamment),
- Suivis scientifiques,
- Information, communication et sensibilisation,
- Veille à la cohérence des politiques publiques,
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

Catégories d'actions	2012 -2013 (12 mois)	2013 - 2014 (18 mois)	2015 (12 mois)
Actions de gestion (GIT)	23,5	29	18
Suivis scientifiques (ETU)	29,5	46	19
Communication (COM)	6,5	7,5	6
Animation (ANIM)	31	68,5	55
Total	90,5 jours	151 jours	98 jours

Tableau 3: Synthèse du temps prévisionnel affecté à l'animation du chargé de mission Natura 2000 sur la période d'animation de 2011 à 2015.

Sources : Rapport d'activité années 2012-2013, 2013-2014 et 2015, Emilie Barthe, CD66.

Les missions du comité de pilotage, organe central du processus de concertation :

- examiner, amender, ajuster et valider les propositions faites par l'animateur,
- préparer le DOCOB, suivre et évaluer sa mise en œuvre.

• **Rappel des enjeux de conservation et des objectifs du DOCOB actuel**

11 espèces de chiroptères fréquentent la Forteresse tout au long de l'année :

Code EUR25	Nom français	Nom latin	Période cycle biologique	Directive Habitat Faune Flore
1303	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Inconnue	Annexe II et IV
1304	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Reproduction Hibernation Transits	Annexe II et IV
1307	Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	Estivage Transits	Annexe II et IV
1310	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Transits	Annexe II et IV
1316	Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	Hibernation Transits	Annexe II et IV
1321	Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	Reproduction Transits	Annexe II et IV
	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Fréquentation ponctuelle	Annexe IV
	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Fréquentation ponctuelle	Annexe IV
	Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	Fréquentation ponctuelle	Annexe IV
	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Fréquentation ponctuelle	Annexe IV
	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Fréquentation ponctuelle	Annexe IV

Tableau 4: Présentation des espèces fréquentant le site Natura 2000 FR9101464 « Châteaude Salses ». Source FSD 2008.

Une étude chiroptérologique complète est en cours de réalisation par l'association ALEPE pour la période 2017-2018, la liste des espèces présentes dans l'enceinte de la Forteresse est donc susceptible d'être modifiée.

Les principaux enjeux écologiques ayant justifié la désignation du site Natura 2000 sont la présence de 6 espèces de chiroptères d'intérêt communautaire inscrites dans l'Annexe II de la Directive « Habitats ». Ces enjeux ont été hiérarchisés grâce à une méthodologie validée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Languedoc-Roussillon

(CSRPN LR)². Cette méthode permet une hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire au niveau régional et au niveau des sites. Le tableau ci-après présente les espèces d'intérêt communautaire sur le site et l'enjeu de conservation associé:

Code EUR25	Nom français	Enjeux de conservation
1303	Petit rhinolophe	Enjeu modéré
1304	Grand rhinolophe	Enjeu modéré
1307	Petit Murin	Enjeu fort
1316	Murin de Capaccini	Enjeu fort
1321	Murin à oreilles échancrées	Enjeu modéré

Tableau 5: Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site et enjeux associés.

Source : Documents d'Objectifs des sites Natura 2000 « Château de Salses » et « Chiroptères des Pyrénées-Orientales », Tome 1.

En fonction de ces enjeux écologiques et de leur hiérarchisation, ont été définis des objectifs de conservation à long terme. Ils ont été formulés à la suite d'une démarche de concertation entre les acteurs locaux impliqués dans le projet. Les objectifs à long terme donnent une ligne directrice à tenir en matière de conservation des chiroptères. Ils sont ensuite déclinés en objectifs opérationnels qui correspondent aux moyens à mettre en œuvre afin d'atteindre ces objectifs de conservation (Tableau 6 ci-après) puis en programme d'action. Il faut noter ici que le programme d'action a été validé à la majorité des membres présents avec abstention de l'administration du Fort (cf. CR COPIL, 19 avril 2011).

		OBJECTIFS DE CONSERVATION			
Objectifs opérationnels	Priorité	Préserver ou restaurer les gîtes	Conserver les structures paysagères	Préserver la qualité des milieux naturels	Savoir et Faire-savoir
Restauration des populations de chauves-souris dans le Fort de Salses	1	X			
Mise en cohérence des plans de gestion existants	1	X	X	X	X
Information et sensibilisation sur les chauves-souris	1	X			X
Amélioration des connaissances sur les chauves-souris	2	X			X
Animation et veille du site Natura 2000	1	X	X	X	X

² CSRPN: instance consultative regroupant des spécialistes désignés pour leurs compétences scientifiques pour tous les types de milieu (terrestres, aquatiques et marins) et tous les domaines de la connaissance, de la conservation et de la gestion du patrimoine naturel régional.

Tableau 6: Relations entre les Objectifs de conservation et les Objectifs opérationnels hiérarchisés.
Source : Documents d'Objectifs des sites Natura 2000 «Château de Salses » et « Chiroptères des Pyrénées-Orientales », Tome 2.

- **Méthodologie d'évaluation**

Pour guider l'évaluation du document d'objectifs, le cahier des charges de la DREAL Midi-Pyrénées - Evaluation d'un document d'objectifs dans le cadre de la mise en œuvre de la directive européenne n°92-43 du 21 mai 1992 Directive « Habitats, Faune, Flore » et n° 2009/147/CE du 30 novembre 2009 Directive « Oiseaux », version 2015 - a été utilisé. Ce cahier des charges vise à définir une méthode d'évaluation à l'échelle de l'unité de gestion. La démarche d'évaluation étant relativement nouvelle, il n'existe pas de cahier des charges guide de la DREAL Occitanie concernant cet exercice.

Pour faciliter la conduite de l'évaluation-bilan et de l'orientation des conclusions, 4 questions évolutives ont été énoncées :

- Les actions inscrites dans le DOCOB permettent-elles d'atteindre le bon état de conservation des espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site ?
- Les moyens affectés à la mise en œuvre du DOCOB ont-ils été adaptés à l'atteinte des objectifs initiaux ?
- Dans quelle mesure la démarche Natura 2000 a-t-elle permis une appropriation du site par les différents usagers, par les habitants locaux ?
- Quelles perspectives d'amélioration ressortent de l'évaluation ?

De plus, la démarche d'évaluation a été décomposée en plusieurs étapes qui permettront à terme de proposer une conclusion générale.

I. Evaluation du contenu du DOCOB actuel

Dans un premier temps, le contenu du DOCOB actuel est analysé, ce qui permet de porter un jugement à plusieurs niveaux :

- Sur la conformité du document d'objectifs vis-à-vis du cadre réglementaire établi dans le cahier des charges type régional pour l'élaboration des documents d'objectifs des sites Natura 2000 en Languedoc-Roussillon (version 2009) ; soit la présence et la pertinence des rubriques indispensables à la rédaction d'un DOCOB.
- Sur d'éventuelles évolutions constatées par rapport à l'état des lieux réalisé au moment de la rédaction.

L'analyse du contenu du DOCOB permet de mettre en évidence et de programmer les modifications et mise à jour à apporter si besoin.

• Méthodologie

L'analyse est conduite à l'aide d'une grille d'évaluation du contenu du DOCOB reprenant point par point les éléments à vérifier sous la forme de volets divisés en différentes rubriques. Cette grille d'évaluation a été publiée par l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN) et la version utilisée correspond à celle mise à jour le 18/07/2013.

Le document d'objectifs est composé de deux Tomes et d'une compilation de pièces complémentaires :

- TOME1 : le document « diagnostic, enjeux et objectifs » (34 pages),
- TOME2 : le document « préconisations de gestion et financement des actions » (30 pages),
- Charte Natura 2000 (49 pages),
- Fiches espèces (39 pages),
- Atlas cartographique (2 pages)

• Bilan

La qualité des différentes rubriques qui compose le document d'objectifs a été jugé en fonction des éléments notés dans la grille d'évaluation de l'ATEN. Les résultats complets de l'évaluation du contenu du DOCOB sont exposés dans le tableau 7 ci-après : **Grille d'évaluation du contenu du document d'objectifs des sites Natura 2000**. Les parties manquantes ou à compléter ont été identifiées précisément et des éléments de mise à jour ont ainsi été proposés grâce aux éventuelles remarques associées aux rubriques.

Tableau 7 : Grille d'évaluation du contenu du document d'objectifs actuel des sites Natura 2000.

	Rubrique	élément à vérifier	question à se poser	oui	non	Qualité *	Remarques	conclusions
Généralités	couverture	code et nom du site concerné	présence / absence	x			Il manque la date de validation du document.	A compléter par rapport au document initial
		Date			x			
		Logos		x				
	présentation du Docob	structure porteuse	présence / absence	x			La composition du Comité de pilotage n'est pas complète, seul le président est présenté. Cependant, ces éléments ne sont plus à jour. Un comité de pilotage spécifique à la forteresse a été désigné par arrêté préfectoral du 25 Août 2016, un nouveau président, M. Jean-Jacques Lopez et une nouvelle structure animatrice, Rivage, ont été élus lors du comité de pilotage du 09 Février 2017	A mettre à jour en fonction des évolutions
		opérateur = animateur		x				
		chargé de mission			x			
		contributeurs techniques et scientifiques		x				
		composition du Copil		x				
	présentation de Natura 2000	en France et en Europe	présence / absence		x		Présentation de la démarche Natura 2000 absente dans cette partie mais incluse dans la Charte.	A compléter par rapport au document initial
		dans la région / le département			x			
	présentation du site	fiche d'identité avec éléments du FSD	présence / absence	x			Fiche d'identité ne reprenant pas la directive concernée : désignation au titre de la Directive "Habitats, faune, flore" 92/43/CEE non cités dans cette partie mais est cependant présente sur la première page de couverture	A compléter par rapport au document initial
		directives concernées			x			
		zone biogéographique		x				
		région(s)		x				
		département(s)		x				
commune(s)		x						
Superficie		x						
rapport de présentation	données administratives	structures intercommunales concernées	EPCI concernés par le territoire du site	x			Données administratives complètes. Citation des sources complète.	RAS
		politiques territoriales locales	chartes forestières, environnementales, documents d'urbanisme	x				
		zonages espaces naturels	ZNIEFF, APPB, RN, PN, SC/SI, etc...	x				
		Foncier	y a-t-il une analyse ou des éléments concernant la nature des propriétés foncières (public/privé, morcellement, etc...) ?	x				
	données abiotiques	Climat	Ces données sont-elles décrites de façon à expliquer les milieux, habitats, espèces présents?	x			Présentation de géologie, climat, géomorphologie, pédologie. Compréhensible et citation des sources.	RAS
		Géologie		x				
		Topographie		x				

Rubrique	élément à vérifier	question à se poser	oui	non	Qualité *	Remarques	conclusions
	Pédologie	Sont-elles compréhensibles?	x				
	hydrologie	Les sources sont-elles citées?	x				
Rapport de présentation	milieux	les grands milieux / écosystèmes sont-ils décrits?	Non concerné			Non concerné	Non concerné
		sont-ils liés aux habitats et espèces présentés ensuite?					
	habitats	liste des HIC	Non concerné			Non concerné	
		cohérence liste HIC / FSD du site ?					
		autres habitats non IC sont-ils décrits ?					
		cartographie présente ? cf annexes					
		surfaces d'habitats quantifiés ?					
		référentiels utilisés (EUR 27 / Corine Biotope)					
		tableau récapitulatif des habitats					
		données qualitatives sur les habitats (fonctionnalité, tendances évolutives...)					
	état de conservation des habitats renseigné?						
	espèces	liste des EIC	x			Le diagnostic écologique est complet et fournit un bon état de référence du site : Pour chacune des espèces sont présentés la phénologie et une cartographie des modalités d'occupation actuelle des différents secteurs de la Forteresse. L'évolution des populations ainsi que leur état de conservation et la dynamique des populations sont renseignés. Les enjeux sont précisés pour chaque espèce. Cependant, le diagnostic pourra être amené à évoluer suite aux résultats d'inventaire complet réalisé par l'association ALEPE sur la période de 2017-2018. Les autres espèces non IC ne sont pas décrites dans cette partie.	A mettre à jour en fonction des évolutions
		cohérence liste EIC / FSD du site ?	x				
autres espèces patrimoniales non IC décrites ?			x				
cartographie présente ? cf annexes		x					
données quantitatives ?		x					
état de conservation des espèces renseigné?		x					
données qualitatives sur les espèces (fonctionnalité, habitats, tendances évolutives...)		x					
analyse écologique et fonctionnelle	les données habitats / espèces sont-elles croisées?	x			Présence de fiches gîte contenant le statut de conservation de celui-ci, les périodes de sensibilité au dérangement et les menaces identifiées des secteurs associés. Présence de cartographies des secteurs sensibles au dérangement dans les parties basses et hautes de la		

	Rubrique	élément à vérifier	question à se poser	oui	non	Qualité *	Remarques	conclusions
Rapport de présentation	diagnostic écologique						Forteresse de Salses. Ces secteurs seront priorisés et mis à jour suite aux résultats d'inventaire complet réalisé par l'association ALEPE sur la période de 2017-2018.	A mettre à jour en fonction des évolutions
		fiches habitats/espèces (en annexe idéalement)	sont-elles présentes?	x			La description des espèces est complète. Les fiches présentent la répartition à chaque niveau géographique (de l'Europe au site Natura 2000). Les parties "menaces identifiées sur l'espèces" et "menaces identifiées sur l'habitat" présentent de manière claire les problématiques associées aux activités socio-économiques du site. Cependant, le diagnostic pourra être amené à évoluer suite aux résultats d'inventaire complet réalisé par l'association ALEPE sur la période de 2017-2018 ainsi qu'avec l'évolution des activités dans la Forteresse.	
			les fiches sont-elles adaptées localement?	x				
			sont-elles compréhensibles et associées clairement aux activités socio-économiques?	x				
	enjeux de conservation	sont-ils clairement décrits?	x			Les atteintes et les états de conservation sont adaptés localement à la situation du site. Les fiches incluent la responsabilité régionale vis à vis de l'espèce et la hiérarchisation des enjeux de conservation est déterminée selon la méthode élaborée par le CSRPN. Cependant, la hiérarchisation des enjeux pourra être amenée à évoluer suite aux résultats d'inventaire complet réalisé par l'association ALEPE sur la période de 2017-2018.		
		sont-ils hiérarchisés?	x					
	diagnostic socio-économique	description des activités sur le site	les activités socio-éco du site sont-elles décrites?	x		Les activités aux alentours du site sont décrites et analysées clairement en annexe 3 du document diagnostic socio-économique. L'état actuel, les problématiques, les mesures de protection et de gestion y sont incluses. Cependant, les activités culturelles et des projets d'entretien et de restauration du bâti sont abordés de manière succincte. Les éléments sont simplement listés.	A compléter par rapport au document initial	
			les pratiques sont-elles analysées?	x				
			les interactions entre activités (conflits d'usage) sont-elles présentées?	NC				
		les tendances évolutives sont-elles prises en compte et décrites?	x					
influence des activités sur les HEIC	les activités sont elles croisées avec le diagnostic écologique?	x			Ces activités sont croisées de manière non approfondie avec le diagnostic écologique: les espèces d'intérêts communautaires concernés et les facteurs évolutifs sont cités.			
Objectifs	Objectifs de développement durable (objectif de conservation)		sont-ils exprimés en relation avec les enjeux issus des diagnostics précédents?	x			Les objectifs de conservation sont bien définis en fonction des enjeux ressortant du diagnostic écologique.	RAS
	Objectifs opérationnels	objectifs précisant les objectifs de DD	existe-t-il des objectifs opérationnels qui précisent les	x				

	Rubrique	élément à vérifier	question à se poser	oui	non	Qualité *	Remarques	conclusions
		(optionnels)	objectifs de développement durable?					
			sont-ils SMART?					
			ont-ils une plus value pour la compréhension des objectifs à atteindre par le Docob?	x				
		nature des mesures	les différentes natures de mesure sont-elles explicitées?	x				
			les mesures d'animation (mise en œuvre du Docob) sont-elles présentes?	x				
Mesures	mesures de gestion	fiche mesure	le but de la mesure est-il présenté?	x			La totalité des actions de gestion se retrouve dans le Tome 2 du DOCOB. Les mesures de gestion et les fiches sont complètes et présentent les informations disponibles. Les informations présentes sont complètes et bien détaillées.	A mettre à jour en fonction des évolutions
			l'action à mettre en œuvre est-elle décrite?	x				
			les habitats et espèces concernées sont-elles associées aux mesures ?	x				
			la surface et/ou les zones concernées sont-elles quantifiées?	x				
			y a-t-il un niveau de priorité mentionné?	x				
			les cahiers des charges des mesures contractuelles précisent-ils clairement les engagements rémunérés et non rémunérés constituant la mesure?	Non concerné				
			les maitres d'ouvrage / d'œuvre potentiels sont-ils mentionnés?	x				
			les financements potentiels sont-ils présentés?	x				
			y a-t-il une référence aux listes de mesures nationales du PDRH ou aux engagements MAEt?	Non concerné				
			y a-t-il un échéancier prévisionnel?	x				
			y a-t-il des indicateurs de suivi?	x				
			y a-t-il des points de contrôle?	x				
Charte	charte	présentation générale	est-elle incluse dans le Docob ?	x			Le format de la charte n'est plus adapté au site individualisé des autres sites Natura 2000 "Chiroptères des Pyrénées-Orientales"	A mettre à jour en fonction des évolutions
			le format de la charte est-il adapté?	x				
			les modalités d'adhésion sont-elles expliquées?	x				
		engagements et	Y a-t-il des (E/R) généraux ?	x				

	Rubrique	élément à vérifier	question à se poser	oui	non	Qualité *	Remarques	conclusions
		recommandations (E / R)	Y a-t-il des (E/R) par milieux ?	x		+		
			Y a-t-il des (E/R) par activités ?	x				
			les engagements sont-ils clairement contrôlables ?	x				
Suivi et évaluation	suivi / évaluation du Docob	actions de suivi et évaluation de la mise en œuvre du Docob	Existe-t-il une partie du Docob consacré au suivi et à l'évaluation ?		x	+-	Partie suivi incluse dans les fiches actions : Les indicateurs de résultats et d'évaluation sont situés dans les fiches actions. Les indicateurs de suivi sont indiqués dans toutes les fiches de gestion.	A compléter par rapport au document initial
			Y a-t-il un suivi de la mise en œuvre du Docob (indicateurs de réalisation) ?	x				
			Est-il prévu un suivi des habitats et espèces ?	x				
			Est-il prévu un suivi des résultats ou impacts des actions sur les habitats/espèces ?	x				
Annexes	atlas cartographique	cartes obligatoires et optionnelles (opt)	carte de localisation du site	x		+-	Il manque une carte des activités humaines à l'intérieur du site.	A compléter par rapport au document initial
			carte du périmètre officiel du site (actuel/proposé)	x				
			carte du périmètre d'étude (opt)	x				
			carte du parcellaire (opt)	Non concerné				
			carte des propriétés du site (opt)	Non concerné				
			carte des aires protégées sur le site	x				
			carte géologique (opt)	x				
			carte topographique (opt)		x			
			carte des grands milieux (opt)	Non concerné				
			carte des activités humaines		x			
			carte des HIC	Non concerné				
			carte des EIC	x				
			carte des espèces patrimoniales non IC (opt)		x			
			carte des objectifs de gestion		x			
			carte de la localisation des mesures	x				
carte de l'état de conservation des HIC	Non concerné							
carte de l'état de conservation des EIC		X						
autres annexes	glossaire abréviations	présence / absence		x		+	Les glossaires et abréviations sont inclus dans les différents documents composant le DOCOB	RAS
				x				

Légende "qualité"

+	Complet
+-	Avec des manques
-	Incomplet
--	Très incomplet ou inexistant

Sur les 15 rubriques à vérifier dans la grille d'évaluation :

- 8 sont complètes et précises,
- 6 sont présentes avec quelques manques de précision,
- 1 a été jugé très incomplet car inexistant.

La figure 3 ci-après exprime ces résultats en pourcentage :

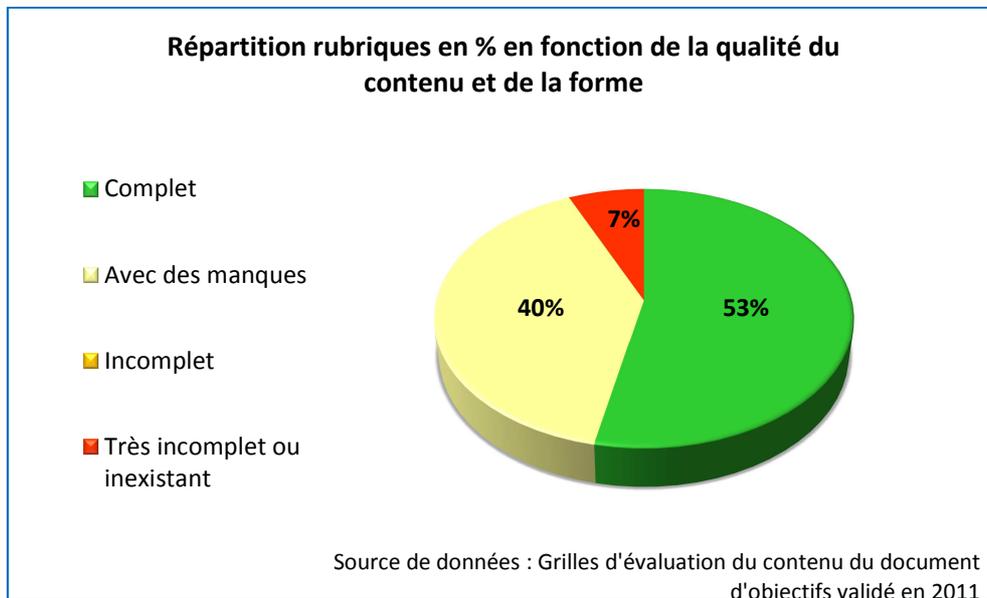


Figure 3 : Répartition des éléments présents dans le document d'objectifs du site Natura 2000 « Château de Salses » en fonction de leur qualité.

La répartition des résultats montre que la moitié du document ne nécessite aucune modification vis à vis de la mise en forme et du contenu. 40% des rubriques possèdent quelques manques mineurs et 7% du document est jugé très incomplet, ce qui représente une seule rubrique inexistante (explication de la démarche Natura 2000).

• Conclusions

La qualité des rubriques donne une indication sur les modifications à apporter. Cependant, étant donné que le document d'objectifs a été validé en 2011, certaines parties complètes peuvent tout de même être modifiées selon les nouveaux éléments apportés depuis. On arrive ainsi à une répartition des modifications des 15 rubriques selon le diagramme présenté ci-après :

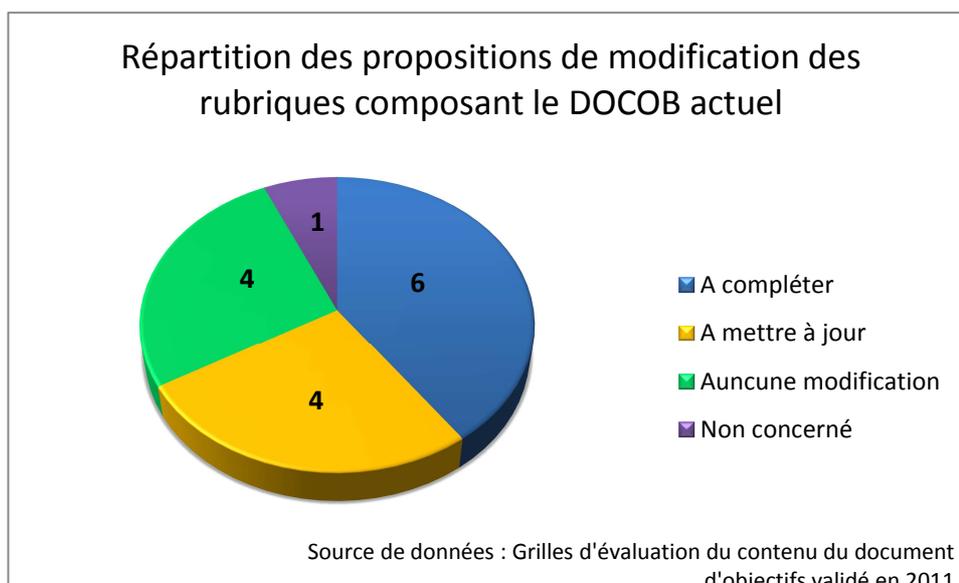


Figure 4 : Répartition des propositions de modification des rubriques composant le document d'objectifs.

Le bilan ci-après présente les mises à jour ou les modifications à apporter aux volets composant le document d'objectifs :

→ **Eléments à mettre à jour :**

6 années après validation du document d'objectifs actuel, plus de 25% du document d'objectifs pourra être mis à jour :

■ **Généralités (Présentation du DOCOB) :**

Le changement de président du Comité de pilotage et le listing complet des nouveaux membres.

■ **Diagnostic écologique :**

Les conclusions de l'étude chiroptérologique complète en cours de réalisation apporteront des éléments de mise à jour de l'analyse écologique et fonctionnelle. Celle-ci contiendra un récapitulatif complet, sourcé et localisé des données historiques et les données actualisées, une redéfinition des secteurs sensibles au dérangement ainsi que leur hiérarchisation dans les différentes parties hautes et basses du Fort.

■ **Mesure de gestion :**

Les Fiches Actions devront être mise à jour car en l'état elles ne sont plus adaptées au nouveau contexte de DOCOB spécifique, d'évolution du bâti et d'évolution du partenariat de gestion.

■ **Charte Natura 2000 :**

Une importante modification pourrait être apportée concernant le format de la Charte Natura 2000. La version actuelle concerne les deux sites Natura 2000 « Chiroptères des Pyrénées-Orientales » et « Château de Salses ». Elle présente toutes les modalités d'engagements et de recommandations établis en fonction des différents milieux rencontrés et de leur utilisation pour l'ensemble des 7 entités. Les différents sites étant naturels et/ou artificiels, elle n'est donc plus adaptée au site unique, bâti. Il faudra individualiser cette charte pour ne garder que les éléments s'appliquant au site et permettre ainsi l'adhésion à celle-ci par l'Administration de la Forteresse. L'adhésion à une charte Natura 2000 marque la volonté d'un engagement simple et durable en faveur de la démarche Natura 2000 en assurant une gestion compatible avec les objectifs du DOCOB.

→ **Eléments manquants**

Des éléments manquants pourront être ajoutés en même temps que la mise à jour. 40% du document est concerné par l'ajout de compléments succincts ou pour approfondir le contenu :

■ **Généralités (Couverture, Présentation du site et présentation de la démarche Natura 2000) :**

Il faudra ajouter la notification de la date de validation du document par arrêté préfectoral ainsi que la désignation du site au titre de la Directive « Habitats » dans la présentation du site. Aussi, la présentation de la démarche Natura 2000 pourra être rajoutée dans sa totalité.

■ **Diagnostic écologique :**

Le site étant également fréquenté par 5 espèces patrimoniales non EIC, des fiches descriptives pourraient compléter cette partie.

De plus, il sera impératif d'intégrer une partie « suivi / évaluation du DOCOB » au diagnostic écologique afin de suivre les résultats des actions ayant été mise en œuvre mais qui n'apparaîtront plus dans le DOCOB spécifique après mise à jour.

■ **Diagnostic socio-économique :**

Il semble indispensable de présenter les différentes activités organisées au sein de la Forteresse et de chiffrer la fréquentation mensuelle du public néanmoins en constante évolution. Ces éléments justifiant en partie les projets d'entretien et de restauration du bâti permettraient de mieux comprendre les enjeux de cohabitation Homme-Chiroptères. Pour l'heure, seules les activités aux alentours de la forteresse et leur influence sur les espèces d'intérêt communautaire sont présentées dans le diagnostic.

■ **Charte Natura 2000 :**

L'ensemble de la présentation de la démarche du programme Natura 2000 devra être ajouté dans le document principal. Cette présentation est présente dans la Charte Natura 2000 mais

étant donné que les documents sont séparés les uns des autres, il serait plus cohérent de l'insérer dans la partie généralités du DOCOB.

• *Conclusions synthétiques:*

Rubriques composant le DOCOB			Modifications nécessaires
Généralités	Majorité des éléments présents	Manque la date de validation du document d'objectifs Liste comité de pilotage Démarche Natura 2000	✓
Données administratives	Présentation des données Citation des sources		
Données abiotiques	Présentation complète Citation des sources	Lien non explicite entre les données et l'utilisation du site par les espèces présentes	
Diagnostic socio-économique	Activités aux alentours de la Forteresse, problématiques et éléments de gestion	Activités culturelles et projet de restauration <i>in situ</i> manquant	✓
Diagnostic écologique	Etat de référence du site Fiches espèces EIC Fiches gîtes	Pas de description des espèces non EIC	✓
Objectifs	Objectifs de conservation en fonction des enjeux Objectif opérationnel clair		✓
Mesures	Informations complètes et détaillées		✓
Suivi et évaluation	Résultats attendus, indicateurs d'évaluation, indicateurs de suivi présent dans toutes les Fiches Action	Aucune partie n'est consacrée au suivi et à l'évaluation	✓
Charte	Charte complète et claire	Non adaptée au site individualisé	✓
Annexes	Cartes, glossaires et abréviations intégrés dans le corps du texte		

Sources : Grille d'évaluation du contenu du document d'objectifs des sites Natura 2000 « Château de Salses » et « Chiroptères des Pyrénées Orientales ».

 : Points forts  : Points faibles

Tableau 8 : Présentation des conclusions synthétiques de l'évaluation du contenu du DOCOB actuel des sites Natura 2000 «Château de Salses » et «Chiroptères des Pyrénées Orientales» (validé en 2011).

II. Evaluation de l'état de conservation des populations de chiroptères 2009- 2015

L'état de conservation d'une espèce est, selon la Directive Habitat-Faune-Flore (Conseil de la CEE, 1992) « l'effet de l'ensemble des influences qui, agissant sur l'espèce, peuvent affecter à long terme la répartition et l'importance de ses populations. ». L'article 6.1. de cette même Directive oblige les Etats membres à évaluer tous les 6 ans l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire présents sur leur territoire à l'échelle biogéographique nationale. Ces Etats doivent ensuite transmettre un rapport à la Commission Européenne. Ce rapportage a pour but d'évaluer l'état de conservation des habitats et des espèces, mais aussi les mesures de compensation prises lorsqu'il y eu impact négatif sur les sites Natura 2000 ou les dérogations qui ont été appliquées sur des mesures de protection strictes (article 6, 12, 16 et 17 de la Directive « Habitats »).

A ce titre, la France réalise une évaluation au niveau national et pour chaque domaine biogéographique concerné par l'espèce considérée. Une méthodologie pour évaluer l'état de conservation au niveau Européen a été élaboré par le Centre Thématique Européen de la protection de la nature et de la biodiversité et se présente sous la forme d'un document d'orientation. Ce document présente les grandes orientations méthodologiques pour l'évaluation à partir des critères définis par la directive « Habitat » (Evans D *et al.*, 2011).

Il a ensuite été décliné à l'échelle biogéographique Française par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Le Guide Méthodologique : Evaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, élaboré selon l'article 17 de la Directive Habitat Faune Flore (Bensettiti F. *et al.*, 2012).

Toutefois, le suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces, ne possède toujours pas de guide méthodologique spécifique à l'échelle d'un site Natura 2000. Aucune ligne directrice n'a pour l'heure été finalisée au niveau national. A ce jour, c'est donc à dire d'expert que l'état de conservation est évalué.

• Méthodologie

Pour tenter de juger de l'état de conservation, **les tendances démographiques** des différentes espèces d'intérêt communautaire ont été analysées. Toutes les données chiroptérologiques concernant le site Natura 2000 ont donc été récupérées. Ces données s'étalent sur la période allant de 1987 pour les plus anciennes à 2015 pour les plus récentes.

La date de référence pour analyser les données a été déterminée en fonction de la date du diagnostic écologique réalisé sur la période de 2008-2009. C'est en effet le seul inventaire complet et standardisé réalisé juste avant la mise en œuvre des actions de gestion spécifiques prévues au DOCOB. Les données ont donc été divisées en 2 catégories : les données historiques regroupant toutes observations de 1987 à 2007 soit avant la réalisation du diagnostic écologique ; et les données contemporaines correspondant à la période de 2008 à 2015.

Les premières données contemporaines hors diagnostic écologique ont été récoltées par l'animateur Natura 2000 lors d'une visite de terrain en 2013. A suivi une étude commanditée par la DREAL Languedoc-Roussillon et qui a été réalisée en 2014-2015 par l'association

Espace Nature Environnement (ENE). Le protocole de cette dernière étude (Médard P., Louvet E., 2015) suivait le calendrier de suivi inscrit au document d'objectifs couvrant les périodes de mise bas, d'hibernation et de transit automnal et printanier. Les effectifs maximaux pour chaque espèce ont été communiqués et compilés aux données antérieures. A noter tout de même qu'au début de l'étude, toutes les parties de la Forteresse n'étaient pas visitées (seulement les parties inférieures).

Deux autres suivis ont été commandités par la Forteresse de Salses, dans le cadre d'évaluations d'incidences Natura 2000 en 2014 et 2016. Le premier concernait des travaux de restauration d'une partie de la Forteresse (achevés en 2014). Le protocole établi prenait bien en compte les 4 passages minimum répartis selon les périodes clefs du cycle biologique. Les effectifs maximaux pour chaque espèce ont aussi été transmis (Durand M-O., Médard P., 2014). En ce qui concerne la deuxième évaluation d'incidence concernant l'installation d'une issue de secours et la réalisation de travaux d'assainissement, les données n'ont malheureusement pas été récupérées par l'Administration et seulement deux visites ont été programmées en octobre 2016 (tableau 9 ci-après).

Période de suivi	Maitre d'ouvrage	Organisme/ Structure	Etude	Pertinence des résultats
5 visites de Juin 2013 à Fev 2014	CMN	Espace Nature Environnement – Symbiose	Evaluation d'incidence – Travaux de restauration de l'aile Est du réduit et de la tour Sud- Est	Données obtenues incomplètes
7 visites réparties de Fev 2014 à Fev 2015	DREAL LR	Espace Nature Environnement	Etude chiroptérologique complète	Données obtenues
12 et 13 Oct 2016	CMN	Naturalia Environnement	Evaluation d'incidence – Aménagement d'une issue de secours	Données non obtenues

Tableau 9 : Tableau récapitulatif des suivis chiroptérologiques concernant le site Natura 2000 « Château de Salses » de 2014 à 2015.

- **Résultats**

Espèces	Effectifs max 1987-1998	Effectifs max. 2008-2009	Effectifs max. 2014-2015
Grand rhinolophe	50 ad observés 300 ad estimés	95 ad	68 ad
Murin à oreilles échancrées	?	50 ad	Na
Murin de Capaccini	70 ad	12 ad	17 ad
Petit Murin	350 ad	45 ad	15 ad
Minioptère de Schreibers	1500 ad	1 ad	2 ad

Tableau 10: Evolution des populations de chiroptères dans le Fort de Salses. Sources : *Diagnostic écologique du site du Fort de Salses Conseil Général des Pyrénées-Orientales, 2009. Rapport de suivi chiroptérologique de la Forteresse de Salses, Association Espace Nature Environnement, 2014.*

Aucune tendance n'a pu être estimée suite à l'analyse. En effet, trop peu d'inventaires ont été réalisés depuis 2009 (tableau 9 ci-dessus) et certains inventaires ont été écartés car non standard (tableau 11 ci-dessous).

Période de suivi	Etat de la donnée	Raisons de l'écart
<2008	Non standardisé	Aucune visite de l'ensemble de la forteresse, les parties basses sont plus prospectés par rapport au reste.
2013	Non standardisé	Données ponctuelles
2013-2014	Standardisé	Concernant les données relatives à la colonie de mise bas, aucune différenciation n'a été faite entre les Grands Rhinolophes et des Murins à oreilles échancrées
2014-2015	Standardisé	Visites uniquement des parties inférieures sur les premières visites.
2015	Non standardisé	Données non obtenues

Tableau 11: Ecartés associés aux inventaires.

- **Conclusions**

Actuellement, il est difficile d'avoir une vision précise de l'abondance des populations et de l'utilisation des gîtes tout au long de l'année. En effet, toutes fluctuations aléatoires dans le temps, qu'elles soient une augmentation ou une diminution de la taille de la population ou l'abandon d'un gîte pendant une période d'inventaire, ne peuvent en aucun cas être analysés de manière significative car la comparaison inter-annuelle des résultats implique des méthodes standards de comptage.

Il est important de rappeler que sans suivis des populations des espèces d'intérêt communautaire réguliers (idéalement 4 passage par an), toute évaluation d'efficacité des mesures reste subjective. Les données récoltées de manière irrégulière rendent difficile l'estimation des tendances démographiques, l'état de conservation des populations (DREAL, 2010) ainsi que l'évaluation des effets des actions menées.

III. Evaluation de la mise en œuvre des mesures inscrites au DOCOB actuel

Cette étape consiste à récapituler l'ensemble des actions mises en œuvre sur la période de 2011 à 2015 afin de comparer ce qui a été réalisé par rapport à ce qui était prévu.

Les **5 mesures spécifiques** au « Fort de Salses » ont été évaluées par l'intermédiaire d'une **grille d'évaluation des mesures du DOCOB**. Le format utilisé est en grande partie basé sur la grille présente en annexe du **cahier des charges de la DREAL Midi-Pyrénées** de 2011.

L'évaluation de la mise en œuvre des mesures aboutira à la proposition de reconduite ou non des 11 actions déclinées des fiches mesures présentes dans le document d'objectifs actuel. Cette synthèse pourra aiguiller la **mise à jour concertée des Fiches Actions**.

• Méthodologie

Les **éléments généraux** contenus dans le DOCOB « Fort de Salses » sont synthétisés afin de rappeler les informations nécessaires à une compréhension globale. Les objectifs ayant été priorisés et non les mesures, ils ont été ajoutés ainsi que leur niveau de priorité. Pour rappel, une mesure peut remplir plusieurs objectifs. Les codes mesures ont été ajoutés au tableau global pour faciliter les références lors de l'exposition des résultats commentés.

La **réalisation des actions** a été évaluée en fonction de l'état d'avancement de la mesure par rapport à l'objectif. Pour les actions de gestion, le **pourcentage de réalisation** correspond aux suivis des **indicateurs de suivi** noté sur les Fiches Actions associées. L'indicateur retenu est « la réalisation de l'action ». La note maximale (100%) a été donnée lorsque les actions ont été menées dans leur entièreté, la note intermédiaire (50%) attribuée lorsque la réalisation n'est pas achevée et les actions non amorcées obtiennent une note nulle. Pour les **actions de Communication, de Sensibilisation et de Suivi**, il n'existe pas d'indicateur de suivi. Le pourcentage a donc été calculé en fonction de la réalisation des missions prévues au calendrier noté sur chaque Fiche Action et établi sur 5,5 années (soit de 2011 à 2016).

L'**efficacité** indique si la mesure a eu l'effet attendu selon trois paramètres : efficacité totale, moyenne ou faible. Elle est estimée en fonction des **indicateurs d'évaluation** présents dans chaque Fiche Action du DOCOB. Plusieurs actions pouvant correspondre à une seule mesure et juger la mesure dans sa globalité pouvant se révéler difficile, l'efficacité a donc été déterminée pour chaque action réalisée. Cependant, même en possession d'indicateurs d'évaluation, mesurer l'efficacité d'une action peut se révéler difficile. En effet, la mise en œuvre des mesures étant relativement récente, il sera indiqué « long terme » lorsque les résultats se feront sentir à plus long terme (F. Bensettiti *et al.* 2012).

Les **moyens mobilisés** ont été annotés en jour, lorsque cela était possible. Pour les mesures de gestion ils ont été transmis par la Direction de la maîtrise d'ouvrage du Centre des Monuments Nationaux par l'intermédiaire de documents de synthèse.

L'**efficience** permet de juger si la mesure a eu l'effet attendu ou non par rapport aux moyens affectés. Elle est obtenue à partir de l'efficacité au regard des moyens mobilisés en euros. Il existe plusieurs niveaux administratifs ; la gestion directe du monument (employés, événements culturels, boutique, petits travaux courants, etc.) relève directement de l'Administration, alors que les travaux lourds de restauration et leurs financements relèvent de

la Direction de la Conservation des Monuments et des Collections (DCMC). Les responsabilités sont de plusieurs ordres en fonction de l'importance des travaux, soit directement par l'administration du monument, soit par la direction centrale à la DCMC. L'efficacité a donc été jugée en fonction des **moyens mobilisés en jour**.

L'ensemble des éléments recueillis et synthétisés permettent à terme d'avancer des éléments explicatifs de la réalisation ou non de l'action et du jugement de l'efficacité « **raison de l'écart** ». Des éléments d'amélioration sont proposés dans la colonne « perspectives d'amélioration ». Le caractère important s'évalue selon la proportion des populations ou des surfaces d'habitats touchées par la mesure (F. Bensettiti *et al.*, 2012). Pour les mesures de gestion, la **priorité** a donc été attribuée suite à l'analyse des données chiroptérologiques du site. Lorsque des populations étaient présentes historiquement dans un gîte déserté actuellement, l'action à poursuivre est prioritaire.

- **Résultats de l'évaluation de la mise en œuvre des mesures**

Les résultats complets de l'évaluation de la mise en œuvre des mesures inscrites au document d'objectifs sont présentés dans la **Grille d'évaluation des mesures du document d'objectifs** ci-après :

Document de travail

Tableau 12 : Grille d'évaluation des mesures du document d'objectifs du Site Natura 2000 Château de Salses

Code de réalisation : 100% totalement réalisé, partiellement réalisé, 0 non, engagé, 0* non engagée car action devenue sans objet

Code typologie : 1- Gestion des habitats et des espèces, 2- Animation/Communication/Sensibilisation, 3- Suivi/Connaissance scientifique, 4- Autres

Code priorité: 0: la mesure ne doit pas être poursuivie, 1: la mesure doit être suivie de manière prioritaire, 2: autres cas

Code efficacité: T-totale, M-moyenne, F-faible, LT- effet visible sur le long terme

Typologie de la mesure	Code Mesure	Intitulé de la mesure	Détail des réalisations prévues au DOCOB	Code Objectifs Généraux	Objectifs généraux	Code Fiche Action	Niveau de priorité	Réalisation de l'action (en %)	Efficacité	Moyens mobilisés (nombre de jours)	Efficience (indicateur : Oui/Non/?; indéterminée)	Raison de l'écart	Perspectives d'amélioration	Action à poursuivre et priorité	Commentaires			
1	GIT_For 1	Rétablir les accès aux gîtes pour les chauves-souris du Fort	Remplacer les 8 portes à barreaux verticaux obstruant les accès vers la Prison, la Poterne Cavalerie et les Contremines par des portes à barreaux horizontaux espacés au minimum de 15 cm et d'un haut de porte libre de tout barreau sur au moins 30 cm de hauteur.	OBJ 1	Restauration des populations de chauves-souris dans le Fort de Salses	UP1	1	100	M	0,75	Oui	La prison et la poterne cavalerie n'ont toujours pas fait l'objet d'un retour des populations historiques	Attendre un potentiel retour des populations, auquel cas rechercher d'autres causes de l'abandon des gîtes	0	L'efficacité a été déterminée grâce aux données récoltées lors de l'étude chiroptérologique 2017 en cours réalisée par l'association ALEPE et la synthèse de données (de 89 à 2015).			
			S3			0*		F	0	L'action n'a pas été mise en œuvre car devenu sans objet		0	Action non réalisée suite à l'observation de chiroptères dans ces conduits.					
UP2	100	LT	0,75			?				0	L'efficacité sera déterminée à terme de l'étude menée par l'association ALEPE grâce à l'observation des Murins de Capaccini dans le secteur pendant les périodes de transit et d'hibernation.							
UP3	15	F	0			Aucune porte hermétique n'a été installée. Un rideau noir opaque a été posé en complément de la porte non étanche		Réalisation de l'aménagement d'ici octobre 2017 lors des aménagements issue de l'issue secours	1	L'efficacité sera déterminée à terme de l'étude menée par l'association ALEPE grâce à l'observation de chauve-souris dans le couloir donnant sur la Poterne cavalerie Sud.								
UP4	100	LT	0,75			?		Veiller à maintenir fermée la porte hermétique obstruant l'ancienne ouverture	0	L'efficacité sera déterminée à terme de l'étude menée par l'association ALEPE grâce à l'observation de chauve-souris dans le couloir donnant sur la Caponnière Nord-Ouest.								
S1	0*	F	0			Le nouveau gîte n'a pas été créé car devenu sans objet		S'interroger sur la pertinence de la mesure	0	L'intérêt de cette action est d'augmenter le nombre de gîtes disponibles en cas de non possibilité de réaliser les travaux cités précédemment.								
1	GIT_For 2	Rétablir les conditions favorables à la présence des chauves-souris du Fort	Eteindre le système d'éclairage de la contremine Sud-ouest, afin de rendre l'obscurité et la tranquillité à ce secteur qui abritait les Murins de Capaccini.			OBJ 1		Restauration des populations de chauves-souris dans le Fort de Salses	UP2	1	100	LT	0,75	?			0	L'efficacité sera déterminée à terme de l'étude menée par l'association ALEPE grâce à l'observation des Murins de Capaccini dans le secteur pendant les périodes de transit et d'hibernation.
			UP3						15		F	0	Aucune porte hermétique n'a été installée. Un rideau noir opaque a été posé en complément de la porte non étanche	Réalisation de l'aménagement d'ici octobre 2017 lors des aménagements issue de l'issue secours	1	L'efficacité sera déterminée à terme de l'étude menée par l'association ALEPE grâce à l'observation de chauve-souris dans le couloir donnant sur la Poterne cavalerie Sud.		
			UP4	100	LT		0,75		?		Veiller à maintenir fermée la porte hermétique obstruant l'ancienne ouverture	0	L'efficacité sera déterminée à terme de l'étude menée par l'association ALEPE grâce à l'observation de chauve-souris dans le couloir donnant sur la Caponnière Nord-Ouest.					
			S1	0*	F		0		Le nouveau gîte n'a pas été créé car devenu sans objet		S'interroger sur la pertinence de la mesure	0	L'intérêt de cette action est d'augmenter le nombre de gîtes disponibles en cas de non possibilité de réaliser les travaux cités précédemment.					

Typologie de la mesure	Code Mesure	Intitulé de la mesure	Détail des réalisations prévues au DOCOB	Code Objectifs Généraux	Objectifs généraux	Code Fiche Action	Niveau de priorité	Réalisation de l'action (en %)	Efficacité	Moyens mobilisés (nombre de jours) Efficience (marqueur : Oui/Non/?; indéterminée)	Raison de l'écart	Perspectives d'amélioration	Action à poursuivre et priorité	Commentaires
1	GIT_For2	Rétablir les conditions favorables à la présence des chauves-souris du Fort	Remplacer sur le côté Est de l'Horloge les planches (dispositif de sécurisation du public) par un mur permettant le passage des chauves-souris vers les terrasses. Compléter le dispositif par une barrière afin de limiter tout dérangement de la colonie par le grand public.	OBJ1	Restauration des populations de chauves-souris dans le Fort de Salses	S2		75	LT	0,75	?	Les travaux ont été réalisés mais pas comme énoncés dans le DOCOB : de nouvelles planches ont été fixées à la place d'un mur	0	Pas assez de recul pour conclure sur l'efficacité
			Réduire la pression de prédation des chauves-souris par les chats errants en limitant l'accès des chats aux gîtes à chauves-souris : enlever les chats de l'enceinte du Fort ou poser des grillages anti-chats dans la galerie d'accès au 4 ^e étage					UP5	50	M	?	Non	Observation des chats à proximité de la colonie de mise bas	2
3	ETU_For3	Réaliser un suivi des populations de chauves-souris dans le fort	Suivi avec comptage et localisation des colonies présentes dans le Fort	OBJ1 OBJ4	Restauration des populations de chauves-souris et Amélioration des connaissances sur les chauves-souris		1 2	20	F	7	non	Pas d'accompagnement technique Appels d'offres infructueux	1	Mesure importante dans le futur du site et la conservation des chauves-souris.
2	CO_M_For4	Organiser des formations pour le personnel du Fort	Organiser des formations sur les enjeux liés à la préservation des chauves-souris pour le personnel du Fort.	OBJ1 OBJ3	Restauration des populations de chauves-souris Information et sensibilisation sur les chauves-souris	VF1	1 2	0	F	0		Aucune formation n'a été dispensée.	1	Le personnel de la Forteresse n'est pas suffisamment informé même si fortement investi dans la protection des chauves-souris
2	CO_M_For5	Sensibiliser le grand public aux chauves-souris du Fort	Intégrer une présentation succincte des chauves-souris du Fort dans les outils de communication existants	OBJ3	Information et sensibilisation sur les chauves-souris	VF3	2	0	F	0		Aucun élément de présentation intégré aux outils de communication	1	Cofinancement possible entre le CMN et convention Natura 2000
			Réaliser une exposition permanente sur les chauves-souris du Fort, avec visualisation en direct de chauves-souris. Étudier l'opportunité d'adapter l'exposition aux publics handicapés par l'utilisation du braille, de couleurs contrastées, de plusieurs niveaux de lecture, réalisation d'un audio-guide, etc.					0	F	0		Aucune exposition réalisée	1	

Le tableau suivant reprend le détail et le niveau de réalisation de chaque action :

Code action	Description succincte	Détail de réalisation	++	+-	--	0
UP1	Remplacer les portes à barreaux verticaux par des portes à barreaux horizontaux	La totalité des 8 portes à barreaux verticaux a été remplacée en 2013	✓			
S3	Rouvrir les conduits d'aération de la contremine Est	Les conduits n'ont pas été ré-ouverts car des chauves-souris y sont régulièrement observées				✓
UP2	Eteindre le système d'éclairage de la contremine Sud-ouest	Déconnexion du système central en 2015	✓			
UP3	Remplacer la porte de la Poterne Cavalerie	Rideau noir opaque installé en lieu et place de l'ancienne porte à barreaux verticaux		✓		
UP4	Refermer l'ouverture dans le mur de la Caponnière Nord-ouest	Mise en place d'une porte en bois en 2013	✓			
S1	Obstruer les ouvertures des galeries et des salles de la demi-lune Nord-est	L'action n'a pas été réalisée				✓
S2	Remplacer les planches sur le côté Est de l'Horloge par un mur compléter d'une barrière	De nouvelles planches en bois ont été installées en 2013 Une barrière complète le dispositif		✓		
UP5	Réduire la pression de prédation des chauves-souris par les chats errants	Retrait de la majorité des chats errants Castration des chats restants (1 femelle et 2 mâles) Port de grelot mais dispositif non efficace Chats restants nourris par le personnel		✓		
ETU_For3	Réaliser un suivi des populations de chauves-souris dans le fort	Suivi effectué pour la saison 2014-2015 par l'association Espace Nature Environnement		✓		
VF1	Formation pour le personnel du fort sur les enjeux de la préservation des chauves-souris.	Aucune formation n'a été dispensée au personnel			✓	
VF3	Intégrer une présentation des chauves-souris dans les outils de communication.	Aucune présentation n'a été intégrée dans les outils de communication			✓	
VF3'	Réaliser une exposition permanente pour tous sur les chauves-souris.	Aucune exposition permanente montée			✓	

++ : Actions réalisées +- : Actions partiellement réalisées -- : Actions non réalisées 0 : Actions non réalisées car devenue sans objet.

Tableau 13 : Récapitulatif des actions réalisées prévus au document d'objectifs du site Natura 2000 Fort de Salses (2011-2015).

50% des actions ont été réalisées sur la période de 2011 à 2015. L'autre moitié des actions n'a pas encore été initiée.

Sur les 6 actions réalisées, 2 actions de gestion ont été jugées moyennement efficace, à dire d'expert, au vu des résultats préliminaires du suivi 2017 en cours de réalisation. Cette analyse sera à confirmer à l'issue de l'étude. L'action ayant un niveau d'efficacité faible correspond à la mesure de suivi car il n'a pas été possible de mener une évaluation de l'état de conservation des populations de chauve-souris par manque de données. L'efficacité de 3 autres actions de gestion sera appréciée sur le long terme car la mise en œuvre des mesures est trop récente pour pouvoir observer des résultats (tableau 12).

- **Analyse des mesures**

Les actions et mesures inscrites au DOCOB sont commentées en fonction de leur mise en œuvre et de la perspective de mise à jour. Une étude chiroptérologique est actuellement en cours de réalisation pour la période 2017-2018 (Association ALEPE), les premiers résultats peuvent servir à argumenter et commenter les mesures :

- **Mesures de gestion**

Deux mesures de gestion sont programmées au DOCOB. Ces deux mesures sont divisées en 8 actions afin de faciliter leur appréciation.

Le tableau ci-après présente ces actions ainsi que leur hiérarchisation :

Code mesure	Intitulé de la mesure	Code action	Priorité	Description de l'action
GIT_Fo r1	Rétablir les accès aux gîtes pour les chauves-souris du Fort	UP1	1	Remplacer les portes à barreaux verticaux par des portes à barreaux horizontaux
		S3	1	Rouvrir les conduits d'aération de la contremine Est
GIT_Fo r2	Rétablir les conditions favorables à la présence des chauves-souris dans le Fort	UP2	1	Eteindre le système d'éclairage de la contremine Sud-ouest
		UP3	1	Remplacer la porte de la Poterne Cavalerie
		UP4	1	Refermer l'ouverture dans le mur de la Caponnière Nord-ouest
		S1	0	Obstruer les ouvertures des galeries et des salles de la demi-lune Nord-est
		S2	1	Remplacer les planches sur le côté Est de l'Horloge par un mur complet d'une barrière
		UP5	1	Réduire la pression de prédation des chauves-souris par les chats errants

Tableau 13 : Récapitulatif et description succincte des actions de gestion prévues au DOCOB actuel.

• Actions à supprimer :

UP1 : Remplacer les portes à barreaux verticaux par des portes à barreaux horizontaux

UP2 : Eteindre le système d'éclairage de la contremine Sud-ouest,

UP4 : Refermer l'ouverture dans le mur de la Caponnière Nord-ouest.

Ces **mesures réalisées ne doivent plus être reconduites** car il s'agissait d'**aménagements ponctuels** au vu de rétablir les accès aux gîtes autrefois occupés et de recréer les conditions favorables à la présence de chauves-souris.

S2 : Remplacer les planches sur le côté Est de l'Horloge par un mur complété d'une barrière.

La Zone de l'Horloge est un gîte très important pour la population de Grand Rhinolophe en période de mise bas. En effet, les observations de juin 2017 et les données historiques (Biotope/ENE, 2009) identifient ce secteur comme lieu de regroupement temporaire et assez aléatoire en fonction des conditions climatiques. Une colonie de 20 à 30 femelles gestantes utilise le gîte régulièrement avant le regroupement dans la salle de mise bas présente à proximité. Garder le lieu à l'écart de tout dérangement est donc primordial pour le maintien de la colonie. L'action a été réalisée selon des modalités différentes que celles énoncés au DOCOB (remplacement des vieilles planches en bois par des nouvelles plus réglementaires). Cependant une barrière de sécurité complète le dispositif. A ce jour, cette **action ne semble pas nécessaire dans la mesure où cette zone n'est pas et ne sera pas accessible au public pour des raisons de sécurité.**

S3 : Rouvrir les conduits d'aération de la contremine Est

La réouverture des gaines d'aération ne semble plus pertinente au vu de la présence d'espèce dans les conduits fermés et de la modification potentielle des conditions abiotiques.

Cette action avait pour but de créer de nouveaux accès directs entre l'extérieur et les gîtes présents dans l'enceinte de la Forteresse. Cependant, selon les suivis réalisés depuis 2008, un certain nombre d'individus, isolés ou en essaims de petite taille, sont régulièrement dénombrés dans les conduits d'aération lors d'inventaires, et ce toute l'année (Grand rhinolophe, Minioptère de Schreibers, Petit Murin, Murin de Capaccini) (ENE/Biotope, 2009 ; ENE, 2014 ; ALEPE, en cours). **L'utilisation de ces gîtes confirme donc leur accessibilité notamment depuis le remplacement des portes à barreaux verticaux** (action UP1).

De plus, selon l'analyse des facteurs de diminution des populations dans le diagnostic écologique du DOCOB, il a été montré que dans ces parties du Fort, les variations de l'hygrométrie sont corrélées au vent. Ainsi, lors de forts vents marins, l'hygrométrie grimpe jusqu'à quasi saturation (85%) alors que lors d'épisode de tramontane, celle-ci chute brutalement à près de 40% (Barbe *et al.* 2011). Le rapport conclu sur l'impact de la combinaison des courants d'air/hygrométrie faible et des variations brutales d'hygrométrie qui

nuit fortement à l'installation de colonies de reproduction. Or, **ouvrir les gaines d'aération pourrait induire des courants d'air plus importants et plus fréquents entraînant des variations de l'hygrométrie**. Au contraire, l'obstruction de ces gaines d'aération dans les parties Nord et Est réduirait fortement les courants d'air et stabiliserait donc l'hygrométrie. L'humidité moyenne est de l'ordre de 63% pour tous les niveaux de la forteresse (Barbe *et al.* 2011). Nous pouvons donc supposer que la saturation qui en découlera sera du même ordre. **Fermer les gaines d'aération pourra donc à terme d'une part stabiliser les conditions abiotiques et d'autre part offrir de nouveaux gîtes exploitables pour les chauves-souris.**

- ***Action à conserver :***

UP3 : Remplacer la porte de la Poterne Cavalerie.

L'action consistant en l'installation d'une porte hermétique **est programmée lors de travaux d'aménagement d'une issue de secours (septembre – octobre 2017)**. Il sera alors impératif de veiller à la réalisation de cette action. Sans restauration des conditions hygrométriques et lumineuses initiales, la probabilité de revoir ce secteur de nouveau utilisé en période de transit par le Murin de Capaccini est quasiment nulle.

- ***Actions à modifier pour être maintenues :***

S1 : Obstruer les ouvertures des galeries et des salles de la demi-lune Nord-est.

Cette action devra être discutée lorsque l'efficacité des travaux précédemment réalisés sera déterminée. En effet cette action prévoit la création d'un nouveau gîte à chiroptères en cas de non retour des conditions favorables à la restauration des populations.

La demi-lune Nord-est apparaît comme appropriée car non visitée par le public ni utilisée par le personnel. De plus, le lieu présente des conditions d'hygrométrie et de température favorables aux chiroptères (CG66, 2011 ; Biotope/ENE, 2009). Cependant, aucun indice de présence n'a été observé jusqu'à présent, que ce soit lors du suivi chiroptérologique en cours (ALEPE) ou lors de l'étude des inventaires historiques (Médard P). De plus, il est difficile de se prononcer sur l'obtention de résultats probants, ce qui soulève des craintes de l'administration du Fort quant à la modification de l'architecture d'une salle voûtée vieille de plusieurs siècles. Il apparaît plus approprié de **concentrer les efforts de conservation sur des gîtes présentant des indices de présence historiques et actuels et dont les enjeux sont reconnus et importants** (un des objectifs de l'étude chiroptérologique 2017-2018).

UP5 : Réduire la pression de prédation des chauves-souris par les chats errants.

L'action qui prévoyait de limiter la prédation a été réalisée partiellement. Elle offre un compromis satisfaisant pour la réduction de la pression de prédation. Suite aux différentes actions entreprises par la Forteresse, le nombre de chats a été fortement réduit à 3 individus. Cependant, lors du suivi 2017-2018, un chat a été aperçu plusieurs fois dans la galerie menant

au gîte de mise bas. Même si aucun cadavre n'a été retrouvé, **il pourrait être envisagé de renforcer la mesure et de poser des dispositifs anti-chat** dans la galerie d'accès au gîte. Ce grillage a pour but d'obstruer l'ensemble du passage tout en étant incliné de manière à ce que les chats ne sautent pas ou ne puissent pas se percher dessus. Il serait alors tout à fait envisageable de maintenir un nombre minimum suffisamment faible de chat sur le long terme, dans des conditions contrôlées (castration des chats notamment). Pour financer ce type d'action, un contrat Natura 2000 est envisageable. Les conditions de mise en œuvre de cette action seront à débattre et définir en concertation avec l'administration de la forteresse.

- **Suivi des espèces d'intérêt communautaire**

Code mesure	Description de la mesure
ETU_For3	Réaliser un suivi des populations de chauves-souris dans le fort

	Intitulé de l'objectif	Niveau de priorité
Objectif 1	Restauration des populations de chauves-souris	1
Objectif 4	Amélioration des connaissances sur les chauves-souris	2
Objectif 5	Veille sur les espèces et les milieux	1

Tableau 14 : Récapitulatif des actions de suivi prévu au DOCOB actuel.

- **Action à conserver :**

ETU_For3 : La mesure de suivi n'a pas été mobilisée de manière efficace.

Le suivi annuel composé de 1 passage par période clef du cycle biologique (Hibernation, Mise bas, Transit printanier et automnal) sera maintenu comme préconisé dans la fiche mesure associée (DOCOB actuel Tome 2).

Un suivi plus complet pourra être envisagé tout les 3 à 4 ans, permettant de cibler les secteurs et les espèces concernées par la mise en œuvre des actions de gestion. L'efficacité de ces actions pourra alors être déterminée de manière plus fine sur le long terme.

- **Les actions de communication et de sensibilisation**

3 Actions spécifiques au Fort étaient programmées dans le document d'objectif et aucunes d'entre elles n'a été mise en œuvre :

Code mesure	Description de l'action	Code action
COM_For4	Formation pour le personnel du fort sur les enjeux de la préservation des chauves-souris.	VF1
COM_For5	Intégrer une présentation des chauves-souris dans les outils de communication.	VF3
	Réaliser une exposition permanente pour tous sur les chauves-souris.	VF3'

La mesure COM_For4 permet de remplir 2 objectifs avec 2 niveaux de hiérarchisation différents :

	Intitulé de l'objectif	Niveau de priorité
Objectif 1	Restauration des chauves-souris	1
Objectif 3	Information et sensibilisation sur les chauves-souris	2

Tableau 15 : Récapitulatif des actions de communication et sensibilisation prévues au DOCOB actuel.

- **Actions à conserver :**

VF1 : Formation pour le personnel du fort sur les enjeux de la préservation des chauves-souris.

Premiers acteurs locaux cohabitant toute l'année avec les chiroptères, le personnel de la Forteresse est largement sensible à la préservation des chauves-souris mais n'est cependant pas suffisamment informé sur les enjeux qui y sont liés. Il est important de sensibiliser le personnel aux conséquences de dérangements répétés à l'intérieur des galeries souterraines comme le maintien de la lumière en position allumée ou les interventions bruyantes ou provoquant des vibrations pendant la période de mise bas (début juin à fin juillet). Cette étape favorisera la cohabitation entre les différents usagers du Fort. Aussi, véritables passerelles potentielles entre le monde des chiroptères et des visiteurs, ils pourraient associer la vie et l'histoire du monument à celles-ci.. La communication autour du DOCOB et des espèces fréquentant la forteresse est donc un élément essentiel pour rendre possible l'appropriation et la compréhension de la démarche Natura 2000 par les membres du personnel.

VF3 : Intégrer une présentation des chauves-souris dans les outils de communication.

Une protection complète et efficace passe par la sensibilisation de tous. Le but de l'intégration d'éléments de présentation des chauves-souris dans le Fort dans les outils de communication

est d'abord d'informer sur la présence de ces occupants insoupçonnée pour la majorité du public. De plus, la démarche d'information apportera des éléments de connaissance qui permettront peu à peu de faire évoluer les mentalités quant à la nécessaire protection des chauves-souris et une meilleure prise en compte de notre patrimoine naturel. Enfin, couplée avec la valorisation des chiroptères par une exposition (action VF3'), l'action une fois réalisée permettra de susciter un intérêt de plus pour le monument.

• *Actions à modifier pour être maintenues :*

VF3' Réaliser une exposition permanente pour tous sur les chauves-souris.

Cette action peut être modifiée pour être plus adaptée aux contraintes spatiales et financières (peu de salles d'exposition disponibles, organisation de manifestations aux thèmes variés, etc.) En effet, c'est une action importante à développer dans le cadre d'un partenariat avec la Forteresse. L'organisation d'une exposition permanente ou mobile, la création de film (grâce à l'installation d'un système de vidéosurveillance dans la colonie de mise bas notamment) et d'autres actions complémentaires à l'action VF3 (intégrer une présentation des chauves-souris dans les outils de communication) sont autant de pistes à préciser et à développer en concertation avec la Forteresse.

• *Conclusions synthétiques*

Code action	Description succincte	Proposition
GESTION		
UP1	Remplacer les portes à barreaux verticaux par des portes à barreaux horizontaux	A supprimer
S3	Rouvrir les conduits d'aération de la contremine Est	A supprimer
UP2	Eteindre le système d'éclairage de la contremine Sud-ouest	A supprimer
UP3	Remplacer la porte de la Poterne Cavalerie	A conserver
UP4	Refermer l'ouverture dans le mur de la Caponnière Nord-ouest	A supprimer
S1	Obstruer les ouvertures des galeries et des salles de la demi-lune Nord-est	A modifier
S2	Remplacer les planches sur le côté Est de l'Horloge par un mur compléter d'une barrière	A supprimer
UP5	Réduire la pression de prédation des chauves-souris par les chats	A modifier
SUIVI		
ETU_For3	Réaliser un suivi des populations de chauves-souris dans le fort	A développer
COMMUNICATION ET SENSIBILISATION		
VF1	Formation pour le personnel du fort sur les enjeux de la préservation des chauves-souris.	A conserver
VF3	Intégrer une présentation des chauves-souris dans les outils de communication.	A conserver
VF3'	Réaliser une exposition permanente pour tous sur les chauves-souris.	A modifier

Tableau 16 : Synthèse des propositions de reconduction ou non des actions inscrites au DOCOB actuel.

		
Evaluation des mesures	Estimation du % de réalisation simple à déterminer	Estimation des moyens mobilisés en nombre de jour car coûts non disponibles Efficacité des mesures à estimer sur le long terme Estimation de l'efficacité des actions subjective
Généralités	<u>Propositions de mise à jour claire :</u> Actions à supprimer : UP1, UP2, UP4, S2, S3 Actions à conserver : UP3, ETU_For3, VF1, VF3 Actions à modifier : S1, UP5, VF3'	Grille d'analyse à compléter et/ou à modifier à la suite de l'étude chiroptérologique 2017-2018 commandée par RIVAGE et conduite par l'association ALEPE

 : Points forts  : Points faibles

Tableau 17 : Récapitulatif des points forts et points faibles de l'évaluation de la mise en œuvre entre 2011 et 2015 du document d'objectifs actuel

IV. Analyse de l'animation – Conseil Départemental des PO de 2011 à 2015

Le but de cette étape est de dresser un **bilan synthétique de l'effort d'animation** sur la base des **Rapports annuels d'activités**, bilans techniques et financiers, produits par l'animateur Natura 2000 du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales. Ces bilans rendent compte des actions accomplies pour chaque année d'animation écoulée.

Les bilans utilisés regroupent pour chaque période, une présentation en diagramme par secteurs (camembert) du temps passé par catégories d'action, exprimé en Jours et %, une évaluation de la pertinence de l'animation, une évaluation de l'efficacité de l'animation et les principales perspectives pour l'animation dans l'année à venir ou les années à venir. Tous ces éléments ont été synthétisés dans une grille unique et globale couvrant la période de 2011 à 2015.

- **Méthodologie**

Le format utilisé pour remplir la grille « Bilan d'activité de l'animateur » préconisé par le cahier des charges de la DREAL Midi-Pyrénées est celui publié par l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN), version 2015. Cependant, les informations demandées sur cette grille n'ont pas pu être fournies car trop précises par rapport au contexte d'animation double de la structure animatrice. La grille utilisée a donc été élaborée en suivant la trame utilisée dans la rédaction des rapports d'activités. La mise en forme, reprenant une **division en Axes de travail selon les mesures**, facilite en effet le regroupement et le traitement de l'information. Les budgets alloués à l'animation ne seront pas présentés car n'étant pas indiqués pour chaque action/année.

Les documents utilisés pour dresser la synthèse sont présentés ci-après :

- Les **rapports annuels d'activités** : années 2012-2013, 2013-2014, 2015.
- Le **cahier des charges type régional pour l'animation et la mise en œuvre du document d'objectifs et le suivi des documents d'objectifs des sites Natura 2000 en Languedoc-Roussillon version 2015**.

A préciser tout de même que, du fait de l'animation conjointe de l'ensemble des entités composant les sites Natura 2000 « Chiroptères des Pyrénées-Orientales » et « Fort de Salses », il a été impossible de dissocier le nombre de jours alloués à la réalisation des mesures transversales (ANIM1 et ANIM3). Les données correspondantes à ces actions ne peuvent être dissociées et attribuées à chaque entité. Aussi, il a été considéré que ces actions transversales bénéficiaient autant au Fort de Salses qu'au site à chiroptères des Pyrénées-Orientales. Chacune des actions communes a donc été considérée à 100% pour la Forteresse.

Les conclusions présenteront un avis global sur la pertinence de l'animation c'est-à-dire sur le temps passé à la réalisation des actions, les risques de dérive de certaines activités chronophages et l'appréciation de la conduite du travail.

- **Résultats**

Le bilan des activités de l'animateur Natura 2000 présente la répartition du temps de travail en jours, en fonction des axes de travail et de la période d'animation. Il reprend les actions spécifiques à la forteresse (GIT, ETU, COM) et les actions transversales (ANIM) à l'ensemble des 7 entités des sites Natura 2000 « Chiroptères des Pyrénées-Orientales » et « Fort de Salses »:

Document de travail

Tableau 18 : Bilan des activités de l'animateur de la période de 2012 à 2015 (Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales)

Axes de travail (Code Mesure)	Sous axes	2012-2013			2013-2014			2015			Nbr actions	Nbr jours/sous axes	Total de jour/axes
		Actions	Jours	Nbr	Actions	Jours	Nbr	Actions	Jours	Nbr			
Gestion (GIT_For1, GIT_For2)	Définitions des travaux	Réunion avec les acteurs concernés (administration du Fort de Salses, services de l'État et associations naturalistes)	3	1		0	0		0	0	1	3	3
	Travaux et suivi du chantier		0	0		0	0		0	0			
Suivi scientifiques et techniques (ETU_For3)			0	0		0	0		0	0	0	0	0
Information et sensibilisation (COM_For4, COM_For5)			0	0		0	0		0	0	0	0	0
			0	0		0	0		0	0			
Animation* (ANIM1)	Evaluation des incidences des projets	-Bâtiment agricole - Camp Joffre - Barrage de Vinça - 100 miles - Sud de France	4,5	4	-Protection contre les crues du Mantet dans le village de Nyer - 100 miles - Sud France	2,5	2	- RIVAGE/Mairie d'Opoul - L'atelier des cimes/forestier privé - RSO (Cyril Fondeville)	1	3	9	8	174,5
	Charte Natura 2000	- Signature de 9 chartes Natura 2000	2,5	1		0	0		0	0	1	2,5	
	Organisation de réunions concertation	-Réunion du groupe de travail "Grotte de Sirach" -Réunion du Comité de pilotage -Contacts avec les acteurs locaux	16,25	3	- Réunion du groupe de travail "Grotte de Fuilla" - Réunion du Comité de pilotage - Réunions Fort de Salses (réunion + visite de terrain) - Contacts avec les acteurs locaux	29,5	4	- Réunion technique - Réunions Fort de Salses - Contacts avec les acteurs locaux - Réunion Comité de pilotage	23,5	4	11	69,25	
	Veille du site Natura 2000	- Ecocompteurs grottes de Fuilla - Ecocompteurs grottes de Sirach -Relevés et analyse écocompteurs grottes de Sirach -Suivi de la mise en place des MAEt -Appuis techniques aux animateurs Natura 2000 des sites limitrophes -Sollicitation DREAL "questionnaire Suivi et inventaires" -Réunion PRAC -Formation analyse acoustique	13,25	8	- Ecocompteurs grottes de Fuilla - Ecocompteurs grottes de Sirach - Vandalisme grotte de Fuilla	7,5	3	- Pollution des eaux de la rivière Désix -Suivi aménagement grotte de Fuilla (vandalisme) - Ecocompteurs grottes de Fuilla - Ecocompteurs grottes de Sirach - Avis technique transmis à la DREAL sur suivi chiroptérologique Fort de Salses réalisé par ENE - Rédaction rapport annuel "Suivis chiroptérologiques 2015"	18,5	6	17	39,25	

	Autres participations		0	0	- Réunions de travail avec les services de l'Etat (DDTM et DREAL) - Réunions de restitution du Life Chiro-Med	4,5	2	- Sollicitation du GCLR dans le cadre du SINP - Sollicitation de la DREAL dans le cadre de la mise à jour FSD - Réunion régionale Natura 2000 organisé par DREAL LR - Réunion de travail avec les services de l'Etat (DDTM et DREAL)	5	4	6	9,5	
	Gestion administrative et financière	- Elaboration du rapport d'activité - Elaboration de la convention d'animation Natura 2000 - Suivi des dépenses réalisées et des subventions octroyées	6	3	- Consultation de prestataires - accompagnement technique pour la réalisation de suivis chiroptérologiques - Rédaction du rapport annuel "Suivi chiroptérologiques" - Mise à jour du SUDOCO - Elaboration du rapport annuel d'activité - Elaboration de la convention d'animation Natura 2000 - Demande du solde de la subvention du Contrat Natura 2000 "grotte de Fuilla" - Suivi des dépenses réalisées et des subventions octroyées	20	7	- Rédaction du rapport annuel d'activité (2015) - Suivi des dépenses réalisées et des subventions octroyées en 2015 - Demande du solde de la convention d'animation Natura 2000 (prorogation 1er semestre 2015) - Demande d'acompte de la convention d'animation Natura 2000 (période 2è semestre 2015) - Demande solde de la convention d'animation Natura 2000 (période 2è semestre 2015) - Elaboration de la convention d'animation Natura 2000 (période 2016).	20	6	16	46	
Animation* (ANIM3)	Collaboration aux plans de gestion existants	-Réunions relatives au COPIL aux site Natura 2000 "Puigmal-Caraça" - Réunion relative au Comité consultatif de la Réserve naturelle Régionale de Nyer -Sollicitation dans le cadre de l'élaboration de la Charte du Parc des Pyrénées catalanes - sollicitation aux programmes nationaux	4	4	- Comité technique du PAEC PYCA - Comité de pilotage du site Natura 2000 "Puigmal-Caraça" - Appuis techniques auprès des animateurs de sites Natura 2000 limitrophes	4,5	3	- Comité consultatif de la Réserve Natura 2000 de Nyer - Comité de pilotage du site Natura 2000 "Puigmal-Caraça"	5	2	9	13,5	
										Total	70	191	191

* Regroupement de toutes les actions concernant les axes ANIM 1 et ANIM 3 car animation conjointe à l'ensemble des entités composant les sites Natura 2000 « Fort de Salses » et « Chiroptères des Pyrénées Orientales »

Le diagramme ci-dessous présente la répartition du temps de travail en pourcentage sur la totalité des 42 mois de mise en œuvre des actions, entre les actions spécifiques à la forteresse et les actions transversales à l'ensemble des 7 entités des sites Natura 2000 « Chiroptères des Pyrénées-Orientales » et « Fort de Salses ».

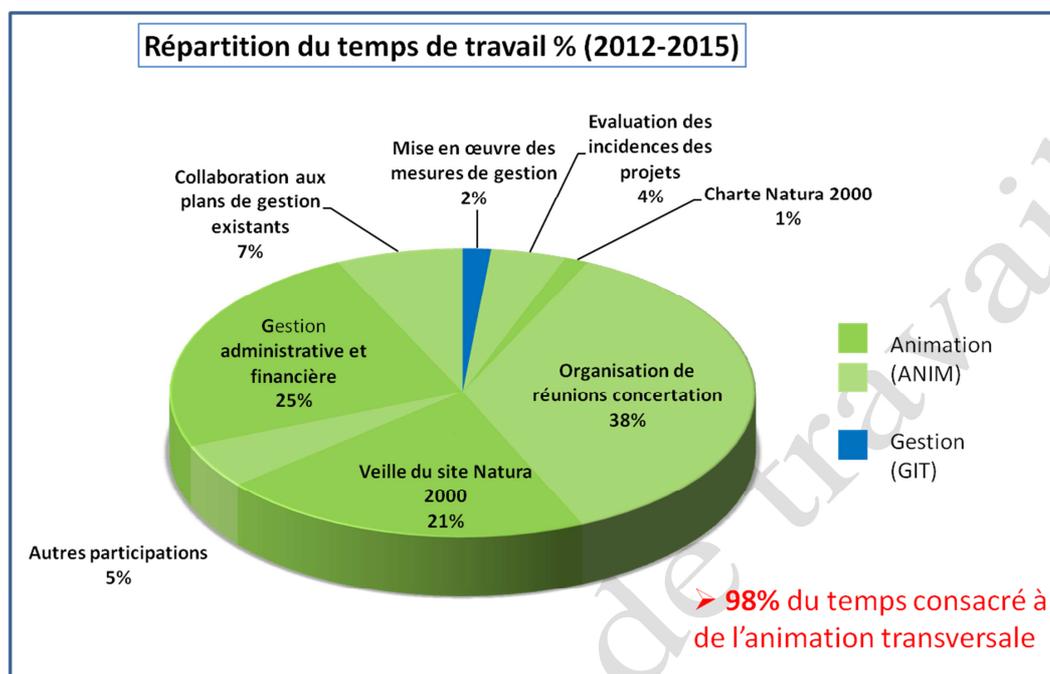


Figure 5 : Répartition du temps de travail (%) destiné à la mise en œuvre des actions spécifiques à la forteresse (GIT For1 et GIT_For2) et les actions transversales à l'ensemble des sites (ANIM 1 et 3) de 2012 à 2015 (42 mois). Sources des données: Bilan des activités de l'animateur Natura 2000 2011-2015.

On voit que 98% du temps est consacré à la réalisation de 2 actions transversales (ANIM 1 et 3) contre seulement 2% pour les actions spécifiques à la forteresse qui ne concernent que les actions de gestion (GIT For1 et GIT_For2). Les 2% ne sont représentés que par les mesures de gestion étant donné qu'aucun temps n'a été consacré au suivi scientifique et technique ni aux actions de communication et de sensibilisation. Elles n'apparaissent donc pas dans le diagramme de répartition du temps de travail en %.

Lorsque l'on regarde les sous axes composant l'animation transversale, on voit que l'organisation de réunions de concertation (gouvernance), la gestion administrative et financière et la veille du site Natura 2000 occupent 84% du temps d'animation, soit respectivement 38%, 25% et 21% ce qui s'explique par le nombre d'actions réalisées (tableau 18 : bilan des activités de l'animateur).

Le **calendrier prévisionnel** et le **temps réellement réalisé** pour chaque période d'animation ont été comparés afin de comprendre le peu d'actions spécifiques réalisées. Le tableau 19 ci-après présente le comparatif :

Comparatif entre le temps prévisionnel et réalisé (Spécifique Fort de Salses et Transversale)						
Catégories d'actions	2012-2013 (12 mois)		2013 - 2014 (18 mois)		2015 (12 mois)	
	Prévisionnel (jours)	Temps réellement réalisé	Prévisionnel (jours)	Temps réellement réalisé	Prévisionnel (jours)	Temps réellement réalisé
Actions de gestion (GIT_For1, GIT_For2)	5	3	4	0	0	0
Suivis scientifiques (ETU_For3)	4	0	0	0	0	0
Communication (COM_For4, COM_For5)	0	0	0	0	0	0
Animation (ANIM1, ANIM3)	29	45,5	64,5	69	55	73
Total	38	48,5	68,5	69	55	73
Différence observée	10,5		0,5		18	

Tableau 19 : Présentation du comparatif entre le temps prévu à la réalisation des actions et le temps réellement réalisé. Sources des données: Bilan des activités de l'animateur Natura 2000 2011-2015.

Aucune des mesures de communication spécifiques n'a été programmée sur la totalité de période d'animation et n'a donc pu être réalisée. Cela s'explique par le temps consacré à la réalisation des actions de communication et de sensibilisation non spécifiques à la Forteresse. Ces actions transversales non inscrites dans les fiches action du Fort étaient programmées pour l'ensemble des sites composant le site Natura 2000 « Chiroptères des Pyrénées-Orientales ». Du fait de la volonté de diversifier l'offre d'animation grand public à l'échelle du département, elles ont demandé plus de temps que prévu à leur mise en œuvre (Barthe, 2013).

Concernant la conduite de suivis scientifiques, un seul a été programmé lors de la période des 12 premiers mois d'animation, puis aucun n'était prévu par la suite. Le Conseil Départemental explique ces résultats par des réponses aux appels d'offres déclarés infructueux pour les suivis 2011-2012 (CD 66, 2012) et 2012-2013 (Barthe, 2013), puis par la réalisation d'études d'incidence Natura 2000 commanditées par l'Administration du Fort (Barthe, 2013). L'étude menée en 2014 n'apparaît pas dans le tableau 19 car elle était commanditée par la DREAL LR et donc financée hors Convention d'animation Natura 2000.

Les actions de gestion ont été programmées les deux premières années sans pour autant être menées en totalité voir pas du tout pour la deuxième période de 18 mois. Les 3 jours réalisés sur la période 2012-2013 correspondent à l'appui technique de l'animateur pour la conception des aménagements à réaliser. Les travaux ont ensuite été réalisés sans associer l'animateur. Le peu de temps consacré à la mise en œuvre des actions de gestion ne signifie

donc pas que celles-ci n'ont pas été réalisées mais que la Forteresse ne sollicitait pas l'appui technique de la structure animatrice pendant les phases de réalisation des travaux.

Enfin, le temps consacré à l'animation *stricto sensu* des actions transversales a toujours été supérieur par rapport au programme prévisionnel (Barthe 2013, 2014, 2015).

En prenant en compte la totalité du temps investi dans la mise en œuvre des actions sur l'ensemble des 7 entités des sites Natura 2000, les diagrammes ci-après présentent un comparatif entre la répartition du temps prévisionnel et la répartition du temps de travail réellement réalisé sur la totalité de la mise en œuvre des actions Natura 2000 de tous les sites sur 42 mois.

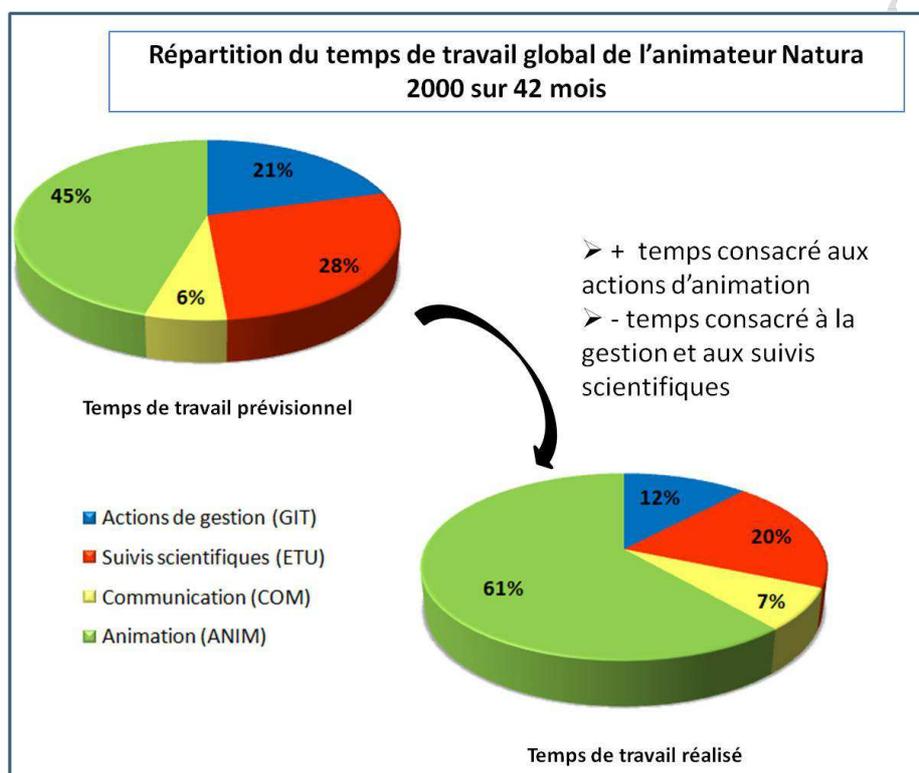


Figure 6 : Comparatif du temps de travail prévisionnel et du temps de travail réellement réalisé sur la totalité de la mise en œuvre des actions du DOCOB commun pendant la période de 2012 à 2015. Sources des données: Rapports d'activités Années 2012-13, 2013-2014 et 2015, E. Barthe.

On voit alors qu'au niveau global, 45% du temps de travail prévisionnel était initialement prévu pour les actions d'animation, donc les actions transversales. Or au final, il occupe presque les deux tiers du temps global. De ce fait, le temps consacré aux actions de suivis scientifiques et aux actions de gestion est moins important. Le temps utilisé pour les actions de communication est presque équivalent.

Ce déséquilibre résulte d'une sous-évaluation du travail administratif comme l'organisation de réunion de concertation, la gestion administrative et financière, la veille aux sites Natura 2000, etc. ; mais aussi par une participation accrue aux programmes locaux ou nationaux concernant les sites et tout simplement la non réalisation de certaines actions prévues au DOCOB (Barthe, 2013 et 2015). La problématique des marchés concernant les

suivis chiroptérologique, considérés infructueux à également contribué à augmenter les tâches dites « administratives ».

Catégories d'actions	2012 -2013 (12 mois)		2013 - 2014 (18 mois)		2015 (12 mois)	
	Prévisionnel (jours)	Temps réellement réalisé	Prévisionnel (jours)	Temps réellement réalisé	Prévisionnel (jours)	Temps réellement réalisé
Actions de gestion (GIT)	23,5	30	29	1	18	6
Suivis scientifiques (ETU)	29,5	17,5	46	18	19	25,75
Communication (COM)	6,5	5	7,5	8	6	9,5
Animation (ANIM)	31	49,5	68,5	68,5	55	73
Total	90,5	102	151	95,5	98	114,25

Tableau 20 : Comparatif entre le temps de travail prévisionnel et réalisé par l'animateur Natura 2000 sur l'animation des 7 entités composant les sites Natura 2000. Sources des données: Bilan des activités de l'animateur Natura 2000 2011-2015.

- **Analyse de l'animation**

Globalement, l'animation *stricto sensu* occupe une majeure partie du temps consacré à la mise en œuvre des mesures du document d'objectifs. La différence entre le temps réalisé et le temps prévisionnel défini pour ces actions a été supérieur sur toute la durée de la première phase de mise en œuvre du DOCOB. Ce sont des activités chronophages mais obligatoires et indispensables à la bonne conduite de la démarche Natura 2000.

A l'échelle du site, on peut constater que le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales a toujours maintenu la démarche de concertation malgré les difficultés rencontrées quant à la communication avec les différentes parties prenantes. En effet, des réunions de concertation ont été régulièrement tenues (voir tableau 21 ci-après). Tout d'abord, des réunions de comité de pilotage ont été organisées chaque année pour rendre compte des actions menées et exposer les bilans d'activité et la programmation de l'année suivante. Spécifiquement au site de la forteresse, des réunions techniques avec l'ensemble des partenaires concernés ont été tenues dès 2012 (Barthe, 2013). Ces réunions s'inscrivant dans la continuité de la démarche de concertation amorcée lors de l'élaboration du DOCOB. Elles avaient pour objectifs de présenter les actions préconisées et d'initier le travail de partenariat entre l'animateur Natura 2000 et l'administration du Fort dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB.

Réunions de concertation	Date	lieux	Ordre du jour
Comité de pilotage	03/07/2012	Perpignan	Présentation des actions menées durant la première année d'animation des sites Natura 2000 et proposition des actions à mettre en œuvre pour l'année suivante
Comité de pilotage	21/11/2013	Perpignan	Bilan de l'année écoulée
Réunion technique	24/06/2014	Salses-le-Château	Réunion organisée par le CD66 avec DDTM et administration du Fort Evocation des problèmes et rappel souhait de désengagement de CD66
Réunion technique	25/08/2014	Salses-le-Château	Visites de terrain
Réunion technique	05/09/2014	Salses-le-Château	Réunion organisée par les services de l'Etat, discussion autour des travaux prévus
Comité de pilotage	09/12/2014	Perpignan	Présentation des actions réalisées durant la période 2013-2014 et propositions d'actions pour l'année 2015
Réunion technique	05/02/2015	Salses-le-Château	Présentation du contexte du Site Natura 2000 à la nouvelle administratrice
Réunion technique	26/06/2015	Salses-le-Château	Résiliation de la convention d'Animation Natura 2000 du site Fort de Salses
Comité de pilotage	15/12/2015	Perpignan	Présentation des actions réalisées durant la période 2015 et propositions d'actions pour l'année 2016

Tableau 21 : Récapitulatif des réunions de concertation organisées sur la période de 2012 à 2015.

Malheureusement, aucun échange ne s'est concrétisé entre les deux structures avant les travaux malgré plusieurs relances de la part de l'animateur Natura 2000 (Compte-rendu de comité de pilotage, 2013). Toutefois, les travaux d'aménagement en faveur des chiroptères ont été entrepris dès 2013.

En ce qui concerne les actions de sensibilisation et de communication, aucune démarche n'a été initiée en 5 années d'animation malgré une tentative qui n'a pu aboutir en 2011.

Pour finir, du fait de l'éloignement géographique de la Forteresse par rapport aux autres sites animés par le département et par rapport à la localisation de la structure animatrice (84 km de la réserve Naturelle de Nyer), un accompagnement technique par un bureau d'études était nécessaire et prévu pour effectuer les suivis chiroptérologiques. Malheureusement, le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, devant passer par des marchés publics, s'est heurté plusieurs fois à des appels d'offres infructueux retardant la mise en œuvre de ces actions (Barthe, Bilan activité 2012-2013).

- *Conclusions synthétiques*

		
Gestion		Peu d'action mise en œuvre par l'animateur Natura 2000 (problèmes de gouvernance)
Suivi	1 suivi complet commandé par la DREAL et réalisé par Espace Nature Environnement	Appels d'offres infructueux pour l'appui technique au suivi des populations de la Forteresse
Communication et Sensibilisation	Des actions transversales non spécifiques à la forteresse mais qui sensibilisent la population à la conservation des chiroptères à l'échelle départementale	Aucune action spécifique réalisée malgré une tentative en 2011 avortée
Animation	Maintien des démarches d'animation malgré les difficultés rencontrées dans la gouvernance du site	Prise en compte insuffisante du rôle d'animateur comme appui technique
Global	Premières actions de prise en compte des chiroptères dans la gestion du bâti de la Forteresse	Répartition du temps de travail au détriment d'actions de suivi et de gestion, Désengagement de la structure animatrice

Tableau 22 : Récapitulatif des points forts et points faibles de l'animation du document d'objectifs.

V. Conclusions

Globalement, le document d'objectifs ne nécessite **pas de modification majeure** vis-à-vis de sa forme ni de son contenu. Il n'est donc pas nécessaire de réviser le document. Les actions, concrètes et chiffrées seront néanmoins à actualiser pour compléter le document d'objectifs dorénavant **spécifique** au site Natura 2000 « Château de Salses ». Les fiches actions « gestion », en majorité orientées vers la restauration des populations de chauves souris présentes historiquement dans le Fort, ne sont plus adaptées. Les **moyens** ayant été **mis en œuvre** pour tenter de restaurer ces populations, c'est sur un **objectif de conservation des populations** présentes qu'il faut maintenant concentrer les efforts. En prenant en compte les **contraintes et enjeux du site**, la rédaction d'un **nouveau programme d'actions** permettra d'atteindre un bon état de conservation durable et efficace des espèces d'intérêt communautaire.

Cependant, les effets seront difficiles à analyser du fait de la biologie générale des espèces. Les chauves-souris gardent en mémoire les gîtes favorables (Biotope *et al.*, 2008) et possèdent une espérance de vie relativement longue (Altringham J.D, 2011) de l'ordre de 3 à 7 ans en moyenne selon les espèces (dire d'expert, Fabien SANE). Les **résultats** de mise en œuvre des actions de gestion seront donc uniquement **visibles sur le long terme** (PNA-Chiroptères 2016-2025). Il est donc pour l'heure difficile de juger si les moyens affectés à la mise en œuvre du DOCOB étaient adaptés à l'atteinte de l'objectif de restauration des populations. C'est en ce sens que le travail de **suiti scientifique** devra impérativement être **plus rigoureux et régulier** que par le passé. Cela permettra d'apporter par la suite les connaissances indispensables sur le développement des chauves-souris sur le site et donc leur préservation.

Enfin, **aucun moyen** n'a été affecté à **l'information et à la sensibilisation** sur les populations de chiroptères de la Forteresse. Ces actions sont indispensables à la **valorisation des espèces remarquables** du site et de la gestion mise en œuvre sur le long terme permettant la cohabitation avec celles-ci.

Concernant le **désengagement** de la précédente structure animatrice, **les raisons sont multiples**. Des problèmes de **gouvernance**, notamment avec l'intervention de structures d'études non adaptées à la situation locale, ont considérablement impactés la conduite de l'animation du document d'objectifs sur les 6 premières années de mise en œuvre. Cela a conduit à une **mauvaise appropriation du site Natura 2000** par les différents usagers. Les relations entre les parties prenantes se sont alors fortement dégradées. Néanmoins, les moyens alloués à la réalisation des objectifs d'animation et de veille du site Natura 2000 ainsi que la mise en cohérence des plans de gestion existant ont été mobilisés.

Pour les prochaines années d'animation et de mise en œuvre du document d'objectifs, l'accent devra être mis sur le **suiti des populations** de chauves-souris ainsi que sur **l'information et la sensibilisation** de tous les usagers du site de la Forteresse de Salses (personnel du monument et visiteurs). De nouvelles fiches actions orientées vers la conservation des gîtes seront indispensables afin de **pérenniser les actions entreprises** jusqu'alors.

VI. Perspectives

Quatre facteurs ont été déterminants dans la remise en route de l'animation du document d'objectif de la Forteresse de Salses stoppée depuis 2015 :

- L'implication du CMN dans la conservation des espèces dans le cadre de la réalisation des travaux,
- L'arrivée d'une administratrice de la Forteresse consciente des enjeux de préservation des espèces présentes et volontaire pour relancer une dynamique concertée,
- La volonté des services de l'Etat devant la nécessité d'assurer l'animation de ce DOCOB,
- La présence sur le territoire de RIVAGE, une structure intercommunale ayant acquis une expérience dans le cadre de l'animation du DOCOB du Complexe-Lagunaire Salses-Leucate.

Dans le cadre de cette dynamique de relance d'animation du DOCOB, un nouveau Comité de pilotage a été mis en place spécifique au site de la forteresse et adapté à la situation nouvelle tout en regroupant tous les partenaires essentiels à une gestion durable (AP 25/08/2016). M. Jean-Jacques Lopez, maire de Salses-le-Château a été élu Président du COPIL.

Pour l'animation Natura 2000 de janvier 2017 à mars 2018, les moyens suivant seront mobilisés :

Tableau 23: Programme d'action réalisé par le syndicat Rivage dans le cadre de la reprise d'animation du document d'objectifs du site Natura 2000 « Château de Salses » sur la période 2017-2018.

Axes de travail	Sous axes	Actions	Nb jour (JR)	Nb jour (EZ)
Suivi scientifiques et techniques	Commande de la prestation Suivi du prestataire	- Commande de la prestation - Synthèse bibliographique et historique des suivis chiroptérologiques - Accompagnement du prestataire lors des suivis dans l'enceinte de la Forteresse - Estimation pour un projet de mise en place d'un système de vidéosurveillance (caméra infrarouge)	2	31
	Création / mise à jour d'outils de communication, média	- Communication par la Forteresse sur les différents évènements d'EEDD		
Information et sensibilisation	Organisation de réunions d'information ou de manifestation	- Participation à l'organisation de la Fête de la Nature et des plantes week-end du 10 et 11 juin - Participation à l'organisation de la Nuit de l'astronomie et de la chauve-souris 19 août	2	3.5
	Evaluation des incidences des projets	- Travaux d'installation d'une issue de secours : transmission des données et appui technique	1	0.5
Animation	Organisation de réunions concertation	- Réunion du COPIL 17 février - Réunion lancement d'étude chiroptérologique 23 mai - Réunion et visite du site 20 juin - Réunion de restitution de l'évaluation 25 septembre	3	5
	Veille du site Natura 2000	- Participation aux différentes réunions du réseau Natura 2000 et réunions spécifiques aux chiroptères (PRAC etc.)	0.5	
	Autres participations	- Formation niveau chiroptère Muséum de Bourges	3.5	
	Gestion administrative et financière	- Evaluation du document d'objectifs actuel - Individualisation du document d'objectifs spécifique au site Fort de Salses - Mise à jour des données chiroptérologiques	8	60

Nb jour : Nombre de jour nécessaire à la réalisation des actions par sous-axes.

JR : Julien Robert, Chargé de mission Natura 2000, Syndicat Mixte Rivage,

EZ : Elise Zimny, Stagiaire, Syndicat Mixte Rivage.

Pour remédier au manque de connaissance concernant la taille des populations des différentes espèces d'intérêt communautaire et la durée d'occupation des gîtes, une étude chiroptérologique complète a été lancée en 2017 couvrant la période de mai 2017 à mars 2018. Cette étude financée par la convention d'animation Natura 2000 est menée par l'association ALEPE. Les objectifs sont d'actualiser la localisation précise et l'utilisation des gîtes avérés ou potentiels, d'évaluer l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire et de hiérarchiser les enjeux de conservation des gîtes et des espèces. A terme, un protocole sera identifié, définissant de nouveau les dates d'inventaires et l'emplacement de tous les gîtes à inventorier en fonction de la fréquentation et de l'utilisation annuelle des différentes espèces. Il sera alors possible d'évaluer les tendances démographiques sur le long terme pour chaque espèce d'intérêt communautaire et donc d'apprécier les impacts des actions du DOCOB sur le long terme.

Dès la reprise de l'animation par le Syndicat, et sous l'impulsion du personnel de la Forteresse de plus en plus sensibilisée à la préservation des espèces présentes, deux animations ont donc été programmées (Fête de la Nature et des Plantes en juin 2017 et La Nuit de l'astronomie et des chauves-souris en Août 2017) afin de relancer une dynamique de projet organisée conjointement entre l'administration du Fort et la structure animatrice.

De plus, une formation aux agents de la Forteresse pour la bonne prise en compte des chauves-souris du site sera programmée d'ici fin 2017. L'administratrice souhaite informer le personnel sur les enjeux de la cohabitation avec les chiroptères et souhaite aussi que l'équipe dans son ensemble comprenne bien la démarche Natura 2000. Aussi, le personnel s'est impliqué avec intérêt dans le suivi chiroptérologique 2017-2018.

L'animateur Natura 2000 a suivi en juin 2017 une formation à la détermination des chiroptères au Muséum de Bourges. Une formation complémentaire lui a également été dispensée par l'ALEPE lors des suivis chiroptérologiques réalisés en 2017 dans l'enceinte de la Forteresse. Ces deux éléments posent les bases (selon les suivis qui seront décidés dans la phase de mise à jour du DOCOB) d'une expertise locale, objective et employant des méthodes standardisées dans le cadre d'un suivi régulier des populations présentes.

Il est à noter, que l'accueil d'une stagiaire expérimenté, Elise ZIMNY, sur 5 mois, a permis de réaliser le travail énoncés dans ce documents.

Cette nouvelle dynamique de travail a commencé à montrer ses fruits dans le cadre des travaux de mise en place d'une issue de secours ce qui laisse présager une collaboration constructive dans le cadre des travaux d'assainissement. Ceux-ci réalisés prochainement dans les parties basses, constituent un enjeu important en termes de préservation d'un bâti historique et d'espèces animales d'une valeur inestimable.

BIBLIOGRAPHIE

ALTRINGHAM J.D, (2011). Bats: From Evolution to Conservation. Oxford Biology, 2011, 331p.

BARBE F., DURAND M-O, BARTHE E., (2011) - Documents d'Objectifs des sites Natura 2000 « Fort de Salses » et « Chiroptères des Pyrénées-Orientales », Diagnostic écologique du site du Fort de Salses. Conseil Général des Pyrénées-Orientales, 42p.

BARBE F., DURAND M-O, BARTHE E., (2011) - Documents d'Objectifs des sites Natura 2000 « Château de Salses » et « Chiroptères des Pyrénées-Orientales », Tome 1 : Diagnostic, Enjeux et Objectifs de conservation. Conseil Général des Pyrénées-Orientales, 77p.

BARBE F., DURAND M-O, BARTHE E., (2011) - Documents d'Objectifs des sites Natura 2000 Fort de Salses » et « Chiroptères des Pyrénées-Orientales », Tome 2 : Actions de gestion. Conseil Général des Pyrénées-Orientales, 142p.

BARTHE E., (2013) – Animation des sites Natura 2000 FR9102010 « Chiroptères des Pyrénées-Orientales» et FR9101464 « Fort de Salses ». Rapport annuel d'activité, Année 2012-2013. Conseil Général des Pyrénées-Orientales, 40p.

BARTHE E., (2014) – Animation des sites Natura 2000 FR9102010 « Chiroptères des Pyrénées-Orientales» et FR9101464 « Fort de Salses ». Rapport annuel d'activité, Année 2013-2014. Conseil Général des Pyrénées-Orientales, 40p.

BARTHE E., (2015) – Animation des sites Natura 2000 FR9102010 « Chiroptères des Pyrénées-Orientales » et FR9101464 « Fort de Salses ». Rapport annuel d'activité, Année 2015. Département des Pyrénées-Orientales, 32p.

BENSETTITI F., PUISSAUVE R., LEPAREUR F., TOUROULT J., MACIEJEWSKI L. (2012) « Evaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Guide méthodologique » Rapport SPN 2012-27, Service du Patrimoine Naturel, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris. 76 p.

BERSANI, C. (2011, février). La loi des sites. Récupéré sur Développement durable: <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/la-loi-des-sites-r5642.html>

BIOTOPE et al. (2008). Référentiel régional concernant les espèces de chauves-souris inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore. Catalogue des mesures de gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. DIREN Languedoc-Roussillon, 253p.

Conseil Général des Pyrénées-Orientales, (2011). Compte-rendu du Comité de Pilotage du 19 avril 2011. 4p

Conseil Général des Pyrénées-Orientales, (2012). Compte-rendu du Comité de Pilotage du 03 juillet 2012. 3p.

Conseil Général des Pyrénées-Orientales, (2013). Compte-rendu du Comité de Pilotage du 21 novembre 2013. 4p

Conseil Général des Pyrénées-Orientales, (2014). Compte-rendu du Comité de Pilotage du 9 décembre 2014. 3p

Direction de la maîtrise d'ouvrage, (2013). Travaux suivant document d'objectif (DOCOB) d'avril 2011 relatif à la présence de population de chiroptères. Rapport de synthèse, Année 2013. Département des Opérations, Centre des monuments Nationaux, 2p.

DREAL Languedoc-Roussillon. (2012). Cahier des charges type régional pour l'élaboration des documents d'objectifs des sites Natura 2000 en Languedoc – Roussillon, 58p.

DREAL Languedoc-Roussillon, (2015). Cahier des charges type régional pour l'animation, la mise en oeuvre et le suivi des documents d'objectifs des sites Natura 2000 en Languedoc-Roussillon, 14p.

DREAL Midi-Pyrénées, (2011). Evaluation d'un document d'objectifs dans le cadre de la mise en oeuvre des directives européennes n°92-43 du 21 mai 1992 Directive « Habitats, Faune, Flore » et n° 2009/147/CE du 30 novembre 2009 Directive « Oiseaux », 26p.

DREAL Occitanie. (2010). Evaluation de l'état de conservation (E.C.). Réunion régionale des opérateurs et animateurs Natura 2000.

DURAND M-O., MEDARD P. (2014). Evaluation des incidences du site Natura 2000 « Fort de Salses » n°FR9101464 – Travaux de restauration de l'aile Est du réduit et de la tour Sud-Est. Rapport d'évaluation d'incidence. SYMBIOSE, ESPACE NATURE ENVIRONNEMENT. 17p.

EVANS D., ARVELA M., (2011.) Assessment and reporting under article 17 of the habitats directive explanatory, notes and guidelines for the period 2007-2012. Rapport technique, European Topic Centre on Biological Diversity, 123 p.

MEDARD P., LOUVET E., (2015) – Suivi chiroptérologique de la Forteresse de Salses – ZSC FR9101464 « FORT DE SALSES » (Pyrénées-Orientales). Rapport de suivi, Année 2014. Association Espace Nature Environnement, Faunae, 51p.

Muséum national d'histoire naturel. (2017). NATURA 2000 - Formulaire standard de données pour les ZPS, les pSIC, les SIC et les ZSC. FR9101464 - Château de Salses. Récupéré sur <https://inpn.mnhn.fr/docs/natura2000/fsdpdf/FR9101464.pdf>

Plan national d'actions en faveur des chiroptères 2016-2025. Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 83p.

PARISEL Raynald, (Date inconnue). La Forteresse de Salses, 200 p.

RUFRA Y X., KLESCZEWSKI M., (date inconnue). Elaboration d'une méthode de hiérarchisation des enjeux écologiques Natura 2000 en Languedoc-Roussillon, CSRPN LR, 9p.

RUFRA Y V., MEDARD P. (2009) - Suivi des populations de chiroptères et étude des caractéristiques abiotiques sur le fort de Salses - Site FR 9101464. Rapport Biotope, ENE, CG 66, 78 p.

WEBOGRAPHIE

Code de l'Environnement : article L411-5

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=2F814A74E82943410DB2C8F1787B69FA.tpdjo10v_3?idArticle=LEGIARTI000022495736&cidTexte=LEGITEXT000006074220&dateTexte=20110519

Dernière consultation : 20/08/17

Code de l'Environnement : article L414-1

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006074220&idArticle=LEGIARTI000006833736&dateTexte=&categorieLien=cid>

Dernière consultation : 18/08/17

Code de l'Environnement : article L414-8

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5E806020BF015B5D841B7D649F63152.tpdila23v_1?idSectionTA=LEGISCTA000006176525&cidTexte=LEGITEXT000006074220&dateTexte=20110519

Date dernière consultation : 20/08/17

Directive Habitats-Faune-Flore

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:31992L0043>

Dernière consultation : 20/08/17

Hierarchisation des espèces présentes en Languedoc-Roussillon

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/hierarchisation-des-especes-presentes-en-languedoc-a774.html>

Dernière consultation 16/08/17

L'évaluation de l'état de conservation

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/l-evaluation-de-l-etat-de-conservation-r5975.html>

Dernière consultation : 16/08/17